REPUBLIQUE DU BENIN
&&&&&&&

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

&&&&&&&&

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
&&&&&&&&

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTIONS
(FASEG)

Mémoire de fin de formation en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de licence professionnelle en sciences économiques

Option : Economie

Filière :
Economie et Finance des Collectivités Locales (EFCL)

EFFET de l'investissement local sur l'éducation dans la commune de Ouidah.

Réalisé et présenté par

KODJO Hilaire & **SINSINGNON Brice Juldas**

Sous la direction de :

Maître de Stage:
Do REGO Taofic
Chef Service des Affaires Financières

Directeur de Mémoire:
Prof. HOUNMENOU G. Bernard
Maître de Conférences Agrégé des Sciences Economiques

Membre du Jury :

Président : Pr. IGUE Charlemagne
Membres : 1. Dr. HOUGBEDJI Honoré
2. Dr. DELIDJI Fidèle

Année Académique: 2020-2021

Soutenu, le 29 Décembre 2021

AVERTISSEMENT

« LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG) DE L'UNVERSITE D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTRES »

DEDICACE 1 :

A

- Mon père KODJO Salomon
- Ma mère HOUNSOUKAN Bernadette

KODJO Hilaire

DEDICACE 2 :

A

- Mon père et tuteur AGBEVO François et TOGONOU Jérôme
- Ma mère et tutrice KAKLE Françoise et DOGBEAVOU Pascaline

SINSINGNON Brice Juldas

REMERCIEMENTS

Aucune œuvre littéraire ne peut se réalisé sans l'apports d'un tiers. Au terme de notre étude, nous témoignons ici nos profonds remerciements :

- ✓ à notre directeur de mémoire**, Prof HOUNMENOU Bernard** qui a accepte suivre et dirigé nos travaux avec abnégation et perspicacité. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants ;
- ✓ Au Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG**), Pr ACCLASSATO DENIS** qui, au prix de multiples difficultés et divers sacrifices n'a raté la moindre occasion pour assurer à notre promotion une formation de qualité ;
- ✓ au vice doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) le **Dr Théophile WOTTO** ;
- ✓ à l'honorable président du jury, toute notre gratitude pour l'honneur que vous nous faite en acceptant de présider le Jury de notre mémoire ;
- ✓ aux honorables membres de Jury qui, en acceptant de juger notre travail nous permette de bénéficier de leur apport inestimable en vu de l'amélioration du document ;
- ✓ à tous nos professeurs, vous avez accepter tous nos caprices pour faire de nous ce que nous sommes, merci infiniment ;
- ✓ aux **monsieurs FATON Charles, DEGBEDJI Fabrice** et **DAÏRO Julios, Doctorants en sciences économiques ;** pour leur assistance et conseil en vue de la rédaction de ce mémoire ;
- ✓ au Chef Service des Affaires Financier (C/SAF) et ses collaborateurs de la Commune de Ouidah pour leurs accompagnements lors de nos recherches de données sur le thème de notre mémoire ;
- ✓ à nos parents respectifs pour tous leurs efforts consentis pour nous donner une formation de qualité ;
- ✓ à nos frères et sœurs pour leurs soutiens physiques et moraux ;
- ✓ à nos camarades de promotion qui de près ou de loin nous servent de motif de détermination à toujours persévérer dans cette course ;

Nous tenons également à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette œuvre.

Listes des sigles

CCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CS	Circonscription Scolaire
CSCOM	Centre de Santé de la Commune
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisés
INSTAD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IRSP	Institut Régional de Santé Publique
RGPH	Recensement Général de la population et de l'habitation
RNIE1	Route National Inter État 1
RPT	Ressource Propres Traditionnel
SBEE	Société Béninoise de l'Energie Électrique
SONEB	Société National des Eaux du Bénin
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Listes des tableaux et graphiques

✓ Listes des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population par arrondissement et par sexe 6

Tableau 2 : Superficie emblavée par spéculation à Ouidah 10

Tableau 3 : Production halieutique de la Commune de Ouidah de 1991 - 1995 11

Tableau 4 : Unités administratives de la Commune de Ouidah 16

Tableau 5 : Présentation des services et division de la mairie 19

Tablaeu 6: Enseignement Primaire 23

Tableau 7 : Enseignement Maternel 24

Tableau 8: Catégorie d'enseignants et nombres de classes..... 24

Tableau 9: Diagnotic sur l'éducation dans la commune de Ouidah 25

Tableau 10 : Récapitulatif des signes attendus des variables. 46

Tableau 11 : l'Analyses univariées des variables 48

Tableau 12 : Matrice de corrélation partielles entre les variables..... 52

Tableau 13 : Résultats des tests de stationnarités des variables..... 53

Tableau 14 : Résultats des tests de résiduels 54

Tableau 15 : Résultats des tests de résiduels 55

Tableau 16 : Test de Jarque-Bara..... 56

Tableau 17 : Test de white 56

Tableau 18 : Test de Breusch-Godfrey 56

✓ Listes Des Graphiques

Graphique 1 : Carte de la situation géographique de la Commune de Ouidah 7

Graphique 2 : Evolution croisées du taux de scolarité et les transferts de 2003 à 2019 49

Graphique 3 : Evolution croisée entre le taux de scolarité et les ressources propres de 2003 à 2019..... 50

Graphique 4 : Evolution croisée entre le taux de scolarité et la population de 2003 à 2019 . 51

Graphique 5 : le nuage des points des variables..... 51

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET OBSERVATION DU SRTAGE 4

Section 1 :Présentation de la Commune de Ouidah. 5

Section 2 : Observation de stage 22

CAPITRE 2 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude 26

Section 1 : Cadre théorique de l'étude 27

Section 2 : Cadre méthodologique 37

CHAPITRE 3 : ANALYSES DES RESULTATS DE L'ETUDE 47

Section 1 : Présentation et analyse des résultats 48

Section 2 : Validation des hypothèses et recommandations 57

CONCLUSION 59

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 61

RESUME

La décentralisation mise en place en 2003 a donné prérogative eaux communes parmi lesquelles nous avons l'éducation primaire. L'objectif général de cette étude est d'analyser l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la commune de Ouidah. En utilisant les données annuelles issues des bases des données de la CONAFIL et de INSTAD, nous avons cherchés dans un premier temps la relation entre l'investissement local et le taux de scolarisation à l'aide du coefficient du corrélation de Bravais-Person. Les résultats montrent que les variables appréhendées par l'investissement local (transferts, ressources propres et population) sont corrélées positivement au taux de scolarisation. Mais, seules les ressources propres sont plus significatives. Dans un second temps, nous avons estimés l'effet de l'investissement local sur le taux de scolarisation à l'aide d'un modèle méthodes des moindres carrées ordinaires (MCO). Les résultats montrent que l'investissement local influence positivement le taux de scolarisation dans la commune de Ouidah.

Mots clés : Investissement local ; Education ; MCO ; Commune de Ouidah.

ABSTRACT

The decentralization in place in 2003 gave prerogative common waters among which we have primary education. The general objective of this study is to analyze the effect of local investment on education in the commune of Ouidah. Using the annual data from the CONAFIL and INSTAD databases, weirst looked for the relationship between local investment and the school enrollment rate using the Bravais-Person correlation coefficient. The results show that the variables captured by local investment (transfers, own resources and population) are positively correlated with the enrollment rate. But only own resources are more significant. Second, we estimated the effect of local investment on the school enrollment rate using an ordinary least squares (OLS) model. The results show that local investment positively influences the school enrollment rate in the commune of Ouidah.

Keywords: Local investment; Education; MCO; Municipality of Ouidah.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'éducation est en Afrique comme ailleurs l'un des principaux secteurs d'intervention de la puissance publique, qui y consacre une partie de ses ressources budgétaires. Bien que caractérisé à tout le niveau de l'éducation apparait à l'heure actuelle comme un secteur important non seulement pour l'éducation de la jeunesse mais surtout pour la transformation du milieu à la fois au niveau national, régional et du contexte de vie des individus. L'importance de l'éducation se manifeste non seulement sur le plan quantitatif, par les cadres sur le marché d'emplois, mais aussi et surtout le plan qualitatif, c'est-à dire des compétences des cadres administratifs, scientifiques et techniques qui jouent un rôle moteur dans le développement dans les sociétés actuelles.

La décentralisation au Bénin a instruit des lois parmi lesquelles figurent celle de l'éducation. En matière de la décentralisation d'éducation, on ne remarque qu'un nombre réduit d'articles s'y rapportant et qui se présentent comme suit :

- Au niveau de la loi 97-2009 du 15 Janvier 1999 portant Organisation des communes en République du Bénin, les articles 97, 98 et 99
- Au niveau de la loi 98-005 du 15 Janvier 1999portant Organisation des communes à statut particulier, article 19

C'est donc ces articles des deux lois précitées que découlent les compétences et prérogatives que le gouvernement central est en devoir de transférer aux communes en matière d'éducation. Le premier acte exécutif en matière d'accompagnement de la décentralisation de l'éducation fut la création en 2006 de la Direction de Décentralisation de l'Education de de la Coopération au Ministère des Enseignements Primaires et Secondaires (MEPS) et de la nomination conséquente d'un Directeur à sa tête. C'est aussi à partir de cette année que le MEPS a démarré le transfert des ressources aux Communes pour « l'équipement et les réparations d'établissement publics de l'enseignement primaire et maternel ». Le volet du transfert de la construction des infrastructures a été plus lent et continu d'être géré en parties par les services gouvernementaux à travers les agences d'exécution de travaux. La mise en exécution de la décentralisation de l'éducation ne serait effective que par les investissements. En effet, nous sommes sans ignorer que le développement économique d'un pays est fonction de la qualité de ses investissements et surtout de l'investissement du secteur éducatif qui est l'un du secteur les plus importants de la vie économique d'une nation, d'un Etat qui aspire à son développement. SENZIRA (2011) pense que pour la collectivité, les indépendantes

éducatives s'analysent plus en termes d'investissement que la consommation parce que l'éducation tend à accroitre la productivité du travail et permet d'améliorer la croissance économique. Selon Schultz (1979), cité par Harry Patrinos (2016) lors de la Conférence mondiale sur l'Equité et l'excellence dans l'éducation de base « investir dans l'éducation favorise la croissance et le développement économiques ». Ainsi, lorsqu'on estime que l'éducation est un investissement, KIMPESA (2012) pense à ce sujet que l'éducation se présente comme investissement authentique dans la mesure où, il s'avère une importante contribution diffère à l'accroissement de la production économique et sociale et à l'augmentation du revenu individuel et mondial. C'est dans cette optique que la présente étude est initiée dont le thème est intitulé « Effet de l'investissement local sur l'éducation dans la commune de Ouidah ». Ce mémoire se propose d'analyser l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la Commune de Ouidah. Elle prend en compte la période allant de 2003 à 2020. Cette période constitue la phase pratique de la décentralisation de même que la période des deux premières mandatures des conseils communaux.

La présente étude est structurée en trois (03) chapitres. Le premier chapitre est consacré au cadre institutionnel, le second aborde le cadre théorique et méthodologique et enfin le dernier chapitre, porte sur l'analyse des résultats de l'étude.

Chapitre 1 :

PRESENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL D'ETUDE, OBSERVATION DU STAGE

Chapitre 1 : Cadre institutionnel de l'étude

Ce chapitre présente le cadre institutionnel de la Mairie de Ouidah, le déroulement du stage et le diagnostic sur l'éducation dans la commune de Ouidah.

Section 1 : Présentation de la commune de Ouidah

Cette section est consacrée à la présentation de la commune.

Paragraphe 1 : Cadre institutionnel

1. Historique, localisation, vision, mission et objectif de la Commune de Ouidah

1.1. Historique

Ouidah est une importante cité historique de la République du Bénin. Le nom Ouidah renvoie étymologiquement à l'ethnonyme utilisé par les Fon d'Abomey pour désigner ses premiers habitants, les Xwéda. Ce vocable sera perçu et transcrit différemment par les Européens : Juda, Ajuda par les Portugais (16e siècle), Fida par les Hollandais (17esiècle), Whydah par les Anglais (1681-1780) et Ouidah par les Français (17e siècle).

La population de la Commune est composée majoritairement de Fon, de Nago, de Xwéda et de Mina. Les Xwéda ont été les premiers habitants de la ville de Ouidah. Les Fon d'Abomey y sont venus en grand nombre sous le règne du Roi Agadja, qui a conquis le royaume Xwéda de Savi et a fait de Ouidah sa façade maritime en 1727. Ouidah était le principal port de la côte du Golfe du Bénin. Ensuite, il y a eu la migration des commerçants Nago et Haoussa du Nigéria.

Selon les résultats de RGPH 4, les grandes composantes socio-culturelles de la commune se présentent comme suit : Fon 69,8%, Adja 16,5%, Yoruba 9,0%, Bariba 0,5%, Dendi 0,3%.

Les Fon et apparentés sont majoritaires dans tous les arrondissements. Il s'agit essentiellement des Fon, des Aïzo, des Xwéda, des Afro-brésiliens et des métisses. Selon les données de l'INSAE, ils représentent plus de 80% de la population des arrondissements ruraux et plus de 60% de celle des arrondissements urbains. Les Adja et apparentés sont plus importants dans l'Ouest de la Commune tandis que les Yorubas sont implantés dans le centre urbain. Ceux-ci représentent le second groupe socioculturel de la ville de Ouidah après les Fon.

- ***Evolution démographique***

La population de la Commune de Ouidah est passée de 64 433 habitants à 76.555 habitants de 1992 à 2002, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 1,88 %, taux nettement inférieur à celui du département (4,29 %) et même au taux de croissance naturelle du Bénin, évaluée pour la période 19922002 à 3,25 %. De 2002 à 2013, la population est passée de 76.555 à 162.034 habitants soit un taux d'accroissement intercensitaire de 6,86%, taux supérieur à celui du département (5,05%) et même au taux de croissance naturelle du Bénin, évaluée pour la période 2002-2013 à 3,5%. En 2016, la population de la commune de Ouidah est estimée à 197.720 habitants.

Tableau 1 : Répartition de la population par arrondissement et par sexe

Arrondissements	RGPH 3, 2002			RGPH 4, 2013			Projection en 2016 (taux de croissance : 6,86%)		
	M	**F**	**T**	**M**	**F**	**T**	**M**	**F**	**T**
Avlékété	2725	2911	5636	5624	5829	11453	6863	7113	13975
Djègbadji	2072	2098	4170	2444	2553	4997	2982	3115	6098
Gakpè	2258	2518	4776	3091	3145	6236	3772	3838	7609
Houakpè-Daho	1454	1487	2941	1748	1725	3473	2133	2105	4238
Pahou	6877	7559	14436	38097	40377	78474	46488	49270	95757
Savi	3848	4340	8188	4890	4895	9785	5967	5973	11940
Ouidah I	6186	6670	12856	4493	4731	9224	5483	5773	11256
Ouidah II	4652	5228	9880	6375	7335	13710	7779	8950	16730
Ouidah III	3120	3603	6723	7320	7887	15207	8932	9624	18556
Ouidah IV	3477	3472	6949	4514	4961	9475	5508	6054	11562
Total	**36669**	**39886**	**76555**	**78596**	**83438**	**162034**	**95906**	**101814**	**197720**

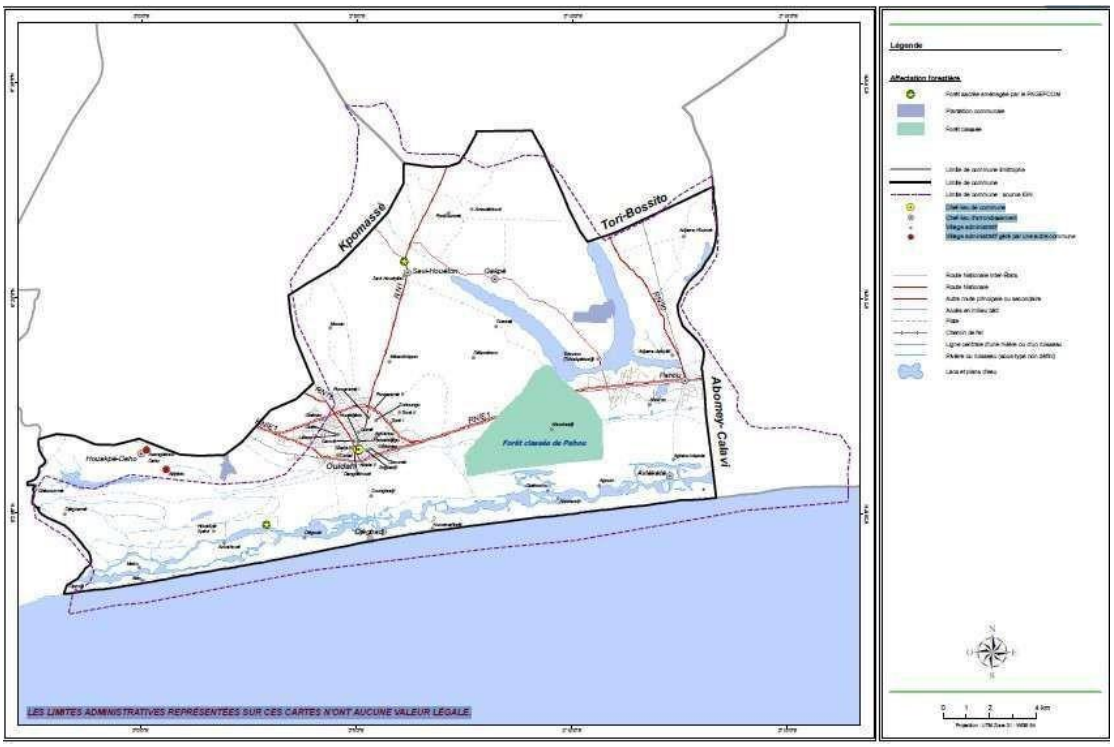
Source: INSTAD 2013

● 1.2 Localisation

Située au Sud-Ouest du Bénin, la Commune de Ouidah appartient à l'ensemble géographique qu'il est convenu d'appeler « Zone humide ». Elle jouit d'un climat soudano-guinéen, caractérisé par deux saisons de pluie alternées de deux saisons sèches à durées inégales. La hauteur d'eau recueillie au cours de l'année varie entre 950 et 1150mm. Elle est plus importante à l'Est qu'à l'Ouest. La température moyenne est de 27°C, variant de 24° à 30°C en saison des pluies et de 23° à 33°C en saisons sèches.

Par ailleurs, on distingue, du Sud au Nord, deux grands ensembles de sol. Les sols de type sablonneux et les sols de type ferralitique. Les sols sablonneux sont limités au cordon littoral qui regroupe les arrondissements d'Avlékété, de Djègbadji et de Ouakpè-Daho. Cependant ce type de sol se retrouve également dans la partie méridionale de Ouidah 1, Ouidah 3 et de Pahou. La RNIE1 marque la limite nord de ce complexe parsemé de nombreux îlots. Au-delà de cette limite, s'étendent les sols de type ferralitique. Ils sont généralement localisés dans les arrondissements de Savi, de Gakpé, et la partie septentrionale des arrondissements urbains. Entre ces deux types de sols, existe la frange lagunaire, constituée de zones marécageuses et de plaine d'inondation.

Graphique 1 : Carte de la situation géographique de la Commune de Ouidah



Source : SDAC Ouidah, 2011

1.3 Vision de la Mairie de Ouidah

D'ici 2025, Ouidah est une commune paisible à économie prospère, de rayonnement touristique et culturel offrant des services sociaux de qualité accessible à tous dans une dynamique de développement durable et de bonne gouvernance assurant aux populations un niveau de vie décent et une qualité de vie digne des sociétés modernes.

1.4 Mission de la Mairie de Ouidah

La loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin énonce que la mission fondamentale de la mairie est « la satisfaction de l'intérêt général de la population qui se réalise par la mise en œuvre des compétences communales reconnues par la loi ».

1.5 Objectif de la Mairie de Ouidah

L'objectif global de la Commune de Ouidah, est d'améliorer les conditions de vie des populations par la valorisation durable des potentialités naturelles et socio-économiques de la commune. De cet objectif, découle ceux spécifiques dont:

- Promotion de l'économie et des finances locales ;
- Valorisation du patrimoine culturel, culturel et touristique ;
- Amélioration de la couverture en infrastructures et en services socio-éducatifs et communautaires ;
- Amélioration de la gouvernance locale et de la performance de l'administration communale ;
- Aménagement du territoire communal et gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

2. Activités économiques

Ouidah est un territoire à vocation multiple : histoire, culture, tourisme, agriculture, pêche, élevage, commerce et services. La valorisation de cet espace l'est à travers les flux des personnes, des produits et de l'information entre d'une part, le centre urbain et les arrondissements ruraux et d'autre part, la commune et les autres communes environnantes.

Les activités économiques diffèrent d'un arrondissement à un autre suivant la localisation et la nature des substrats qui les supportent. Si les quatre arrondissements urbains, à savoir

Ouidah 1, 2, 3 et 4 remplissent mieux les fonctions afférentes à une ville, les autres arrondissements se consacrent plus aux activités agricoles et connexes. Les principales activités économiques de la commune peuvent se résumer à : agriculture, pêche, élevage, commerce, tourisme, l'artisanat.

- **Agriculture**

La Commune de Ouidah bénéficie des conditions naturelles favorables à l'agriculture ; les aptitudes culturales des sols étant bonnes et les hauteurs pluviométriques annuelles suffisantes. Les principales cultures sont le manioc, le maïs, le niébé, la tomate, le palmier à huile et le cocotier. Les paysans continuent de pratiquer l'agriculture sur brûlis avec des outils rudimentaires tels que la houe, le coupe-coupe, la hache, etc. Les cultures vivrières dominent. Le maïs, et le manioc, base de l'alimentation des populations de la commune, viennent largement en tête. Plus des 80% des superficies emblavées par an sont consacrées à ces deux cultures que l'on rencontre dans les arrondissements de Gakpé, Savi et la partie Nord de Pahou constitués de sols ferralitiques lessivés.

Les cultures maraîchères se pratiquent dans Pahou Sud et sur le cordon littoral. Les produits maraîchers sont vendus sur les marchés de Kpassè, Pahou et même sur le grand marché Dantokpa de Cotonou. Cette zone (Pahou Sud et arrondissements du cordon littoral Avlékété, Djègbadji et Houakpè-Daho) est constituée de sols sablonneux non fertiles. Le tableau suivant présente les principales spéculations et les superficies emblavées.

Les cultures de rente sont représentées par le palmier à huile, le coco et l'arachide. La plupart des plantations de cocotiers sont vielles et de moins en moins productives. Les palmiers naturels font l'objet de coupe intensive pour l'extension des cultures vivrières et pour la fabrication de l'alcool local communément appelé "sodabi". 870 ha de plantation de palmiers à huile sélectionnés et 430 ha de cocotiers sélectionnés sont rétrocédés par la SONICOG à la population de Gakpé (Savi). Ces plantations sont gérées par la Coopérative d'Aménagement Rural de Gakpé.

Tableau 2 : Superficie emblavée par spéculation à Ouidah

Produits	Superficie emblavée (ha)									
	1999 – 2000		**2000 – 2001**		**2001 – 2002**		**2002 – 2003**		**2003 - 2004**	
	Pré.	**Réa.**	**Pré.**	**Réa.**	**Pré.**	**Réa.**	**Pré.**	**Réa.**	**Pré.**	**Réa.**
Maïs local	5820	4703	6320	5814	6320	5814	5420	4816	7000	4816
Maïs amélioré	535	1418	670	638	670	638	478	501	510	501
Manioc	558	660	1050	729	1050	729	805	854	805	854
Niébé			300	288	300	288	300	277	303	277
Arachide	250	104	280	263	280	263	250	235	250	235
Patate douce	22	0	19	4	19	4	21	25	26	25
Tomate	350	258	390	367	390	367	265	280	790	280
Piment	98	43	95	94	95	94	43	53	57	53
Gombo	37	17	37	36	37	36	21	23,5	31	23,5
Oignon	19	13	22	19,5	22	19,5	24	28,5	29	28,5
Légumes feuilles	39	24	41	39	41	39	20	33	45	33
Légumes fruits	30	17	34	31,5	34	31,5	28	29	28	29
Total	**7758**	**7257**	**9258**	**8323**	**9258**	**8323**	**7675**	**7155**	**9874**	**7155**

Source: **CeCPA Ouidah / Kpomassè, 2005**

- **Elevage**

L'élevage est très peu développé dans la commune, peu organisé et constitue une activité secondaire pour quelques individus. Le tableau ci-après présente les différentes espèces de la Commune. Il n'existe pas de statistiques réelles et récentes dans le secteur. La statistique disponible est obtenue par affectation du coefficient de croissance aux chiffres de recensement réalisé il y a 15 ans. Les principales espèces rencontrées sont les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les volailles. Les bovins sont élevés souvent sous cocoteraies, forme d'épargne pour les paysans.

Les ovins et les caprins sont élevés dans presque tous les ménages agricoles sous forme divagante compte tenu des divers usages dont ils font l'objet. Pour les porcins, un certain engouement pour leur consommation a été constaté ces dernières années. Mais l'offre ne

satisfait pas la demande. Cet élevage a enregistré en 1997 la mort de la quasi-totalité du cheptel suite à l'épizootie de la peste porcine africaine. L'élevage de la volaille locale est très important et moins suivi par rapport à l'élevage de la volaille amélioré

- **Pêche et chasse halieutique**

Tableau 3 : Production halieutique de la Commune de Ouidah de 1991 - 1995

Années	Plan d'eau		Production totale (en tonnes)
	Lagune Toho	**Lagune côtière**	
1991	143,77	391,55	532,32
1992	102,46	328,25	430,71
1993	88,27	596,96	662,11
1994	109	553,11	662,11
1995	112,28	343,64	456,02

Source: CARDER Ouidah / Kpomassè, 2005

En dehors des études financées par la GTZ de 1991 à 1995 sur la production halieutique de la Commune, aucune statistique n'est disponible jusqu'à nos jours. Ces données disponibles montrent que la pêche est relativement développée et que la production évolue en dents de scies.

D'après les pêcheurs, elle mobilise beaucoup de personnes, aussi bien les nationaux que les étrangers. Cependant, les prises deviennent de moins en moins abondantes. On distingue la pêche continentale (au niveau du lac Toho, la lagune Djessin, les bas-fonds et marécages) et dans les étangs piscicoles à l'aide des filets et des acadja et la pêche maritime artisanale et industrielle. Cette dernière est très rare dans la commune.

La pêche constitue la principale activité des populations des arrondissements de Djègbadji, Avlékété, une grande partie de Pahou et de Houakpé.

- **Commerce**

Il existe six marchés dont deux journaliers et quatre périodiques. Parmi les deux marchés journaliers, le petit marché "Ahouandjigo" se trouve dans le 2ème arrondissement et s'anime peu avec des produits comme tomate, piment, oignon, poissons fumés, légumes et maïs. Notons que ces produits sont en quantité réduite. Le marché Zobè dans le 3ème arrondissement, s'anime correctement tous les jours. On y rencontre des produits comme maïs, gari, des hangars de tissus, des plantes médicinales traditionnelles, des ossements d'animaux, de la volaille, de légumes, des huiles d'arachide, de palme, de palmiste et des produits importexport.

Les marchés de Kpassè dans le 3ème arrondissement et Pahou dans l'arrondissement de Pahou, s'animent périodiquement et sont remplis des mêmes produits maïs, gari, manioc, sel, poissons fumés, le haricot, des hangars de tissus, des produits importés, des huiles de palme, d'arachide, palmiste, etc. et divers autres produits locaux.

Les autres marchés des arrondissements de Savi et de Houakpé-Daho comportent les mêmes produits que ceux des autres marchés (Kpassè et Pahou) mais en de très faible proportion puisqu'ils viennent de ré ouvrir. Les vendeurs proviennent des Communes les plus proches pour animer ces marchés. Quant aux usagers, ils sont confrontés à la cherté des produits, la diminution d'affluence et l'insécurité dans les marchés.

Quatre stations-services concentrées : trois au centre-ville de Ouidah et un à Pahou commercialisent officiellement les produits pétroliers. Dans les zones agglomérées, on rencontre des vendeurs informels des produits pétroliers frelatés communément appelés "kpayo".

- **Tourisme et hôtellerie**

Ouidah possède un patrimoine culturel et historique assez riche. La beauté de son paysage lagunaire et de ses plages lui a donné de nombreuses potentialités touristiques de types historique, culturel et écotouristique. Les principaux circuits et sites touristiques de Ouidah sont :

- La "Route de l'Esclave" : Partie finale de l'itinéraire accomplie par les esclaves à Ouidah. Elle commence à la Place aux Enchères et se termine à la Porte du Non-Retour (Place aux enchères, Place de l'arbre de l'oubli, Place de la Case Zomaï, Mémorial de Zoungbodji, Arbre du retour et Porte du non-retour). Ce parcours mesure environ 3 km et est jalonné par des lieux de mémoire, des monuments, et par des statuts.
- La Route des Pêches : Située le long de la côte, la route des pêches s'étend sur 30 km entre Fidjrossè (Cotonou) et la Porte du Non - Retour à Djègbadji plage (Ouidah). La Route des Pêches est caractérisée par la beauté du paysage lagunaire, des mangroves, des îles de Djondji et Djègbadji, des plages avec les cocotiers, de la façade maritime et de la pureté de la nature.
- La Case de Zomaci et le Mémorial du Repentir : Lumière éternelle, symbole du retour et de réconciliation de la Société Civile béninoise avec les peuples de la Diaspora.
- Plusieurs sites patrimoniaux : Le Musée d'Histoire de Ouidah, le musée de la famille de Souza, le Musée de la Porte du Retour, les anciennes maisons à architectures brésiliennes, les places des anciens forts (Fort portugais actuel musée d'histoire de Ouidah, Fort français, Fort anglais, Fort hollandais, Fort danois).
- Plusieurs sites sacrés : Les forêts sacrées de Savi, Kpassè, Avélékété, Houakpè-Daho ; le

Temple des Pythons, plusieurs temples de Vodoun ; la Basilique et le Séminaire Saint Gall, Houhoué (maison Daagbo Hounnon), la place Ahizounmè (marché du Roi Houffon), le Zolokotin, Agadja Lègba, Guézo Lègba.

Au moins une vingtaine d'hôtels et d'auberges et de nombreux maquis et restaurants sont implantés dans la commune pour agrémenter le séjour des visiteurs. Les activités touristiques sont encore sous l'administration des services déconcentrés du MCAT. Il n'y a donc pas encore de transfert de compétences à la Mairie dans ce secteur. Sur le terrain les organisations de la société civile sont généralement peu actives dans le secteur de la culture et du tourisme sauf l'IDEE et l'ONG IDDOR.

Activités minières

Les activités d'exploitation des carrières de sable marin et de terre jaune constituent des sources non négligeables d'emploi et de revenus pour les populations des zones côtières de la commune. Elles constituent aussi des recettes pour les finances de la mairie. Du fait de la dégradation de l'écosystème et de l'aggravation du phénomène de l'érosion côtière, les carrières d'exploitation du sable marin ont été fermées sur décision du Conseil Communal depuis le 18 avril 2003. Seules les carrières de terre jaune sont encore exploitées. Ces carrières de terre jaune sont localisées à : Ahozon (Lakazounsa, Fonsa, Kékérégbo) ; Vassého (Hagnilocodji) et dans le quartier Zomaï sur le domaine de Souza. Il y a aussi du sable blanc à Sinfêfênou. L'exploitation non - rationnelle des carrières de terre jaune génère aussi de graves problèmes environnementaux.

3. Etat de la population

Historique du peuplement

Ouidah est une importante cité historique du Département de l'Atlantique en République du

Bénin. Le nom Ouidah renvoie étymologiquement à l'ethnonyme utilisé par les Fon d'Abomey pour désigner ses premiers habitants, les HOUEDAH. Ce vocable sera perçu et transcrit différemment par les européens : Juda, Ajuda par les portugais (16e siècle), Fida par les hollandais (17e siècle), Whydah par les anglais (1681-1780) et Ouidah par les français (17e siècle).

La population de la Commune est composée majoritairement de Fon, de Nago, de Xuéda et de Mina. Les Xuéda ont été les premiers habitants de la ville de Ouidah ainsi que de sa région.

Les Fon d'Abomey y sont venus en grand nombre sous le règne du Roi Agadja, qui a conquis le royaume Xuéda de Savi, et a fait de Ouidah sa façade maritime en 1727 : c'était le principal port de la côte du Golfe du Bénin. Ensuite, il y a eu la migration des commerçants nago et haoussa du Nigeria.

Evolution de la population

La population est passée de 64 433 habitants à 76.551 habitants de 1992 à 2002, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 1,88 %, taux nettement inférieur à celui du

département (4,29 %) et même au taux de croissance naturelle du Bénin évaluée pour la période 1992-2002 à 3,23 %.

Paragraphe 2 : Cadre administratif

1. Evolution administrative

L'évolution politique et administrative de la commune de Ouidah peut se retracer à travers quatre (04) grandes périodes au cours desquelles, elle a successivement eu le statut de district rural/urbain, sous-préfecture, de circonscription urbaine. La dernière, celle impulsée par le renouveau démocratique et la décentralisation a permis à Ouidah de devenir Commune de plein exercice.

Ainsi, les élections locales de décembre 2002 ont elles permirent de doter Ouidah d'un organe délibérant, le Conseil Communal de 17 membres élus pour 5 ans et d'un organe exécutif constitué par la mairie et les bureaux d'arrondissement. L'administration de la mairie est dirigée par le Maire et ses deux Adjoints, tous membres du Conseil Communal. Ils sont les garants de l'application des décisions du CC, et sont responsables de l'administration et du développement communal. Chaque arrondissement dispose d'un bureau dirigé par un Chef d'Arrondissement.

Dans l'ensemble, les services de la mairie et les bureaux des arrondissements souffrent d'insuffisance de personnel qualifié et d'équipements adéquats et modernes.

L'administration communale travaille avec l'appui technique des services publics et sociétés déconcentrés de l'Etat. Ces services physiquement implantés sur le territoire de la Commune se présentent comme suit :

- Le Centre de Santé de la Commune (CSCOM)
- Le Centre de Promotion Sociale (CPS)
- La Circonscription Scolaire (CS)
- Le Centre Communal pour la Promotion Agricole (CCPA)
- Le Service des Impôts
- La Recette Perception

Le Service de l'Alphabétisation

- La poste et télécommunication
- La SBEE et SONEB La Brigade de la gendarmerie
- Le Commissariat de police, …etc.

La commune de Ouidah compte dix (10) arrondissements subdivisés en soixante (60) quartiers de ville et villages.

La toponymie des localités révèle un fond culturel et historique très riche. Chaque quartier de ville est dirigé par un Chef Quartier, alors que chaque village est dirigé par un Chef de Village. Ils sont sous l'autorité d'un Chef d'Arrondissement élu et membre du Conseil communal.

Tableau 4 : Unités administratives de la Commune de Ouidah

ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS DE VILLE / VILLAGE	ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS DE VILLE / VILLAGE
Arrondissements Urbains			
Ouidah 1	Abatta 1	Ouidah 3	Agbanou
	Abatta 2		Fonsramè 1
	Dangbéhoué		Fonsramè 2
	Sogadji		Gomey
	Zomaï		Minantinkpon
	Zoungbodji		Zohoungo
Ouidah 2	Ahouandjigo	Ouidah 4	Docomey
	Ganvè		Tovè 1
	Gbéna		Tovè 2
	Gbéto		Womey
	Houédjèbo		
	Lèbou		

Arrondissements Ruraux			
Avlékété	Adounco	Djègbadji	Aïdo
	Agouin		Degoue
	Ahouandji		Djègbadji
	Hio		Kouvènanfidé
	Agbanzin-kpota		Dondji
	Avlékété		Mèko
Gakpè	Amoulèhoué	Houkpè	Azizakoue
	Fonkoumè		Djègbamè
	Gakpè		Gbehonou
	Tohonou		Gbèzounmè
Pahou	Acadjamè		Houakpè-daho
	Adjrra-hounvè		Houakpè-kpèvi
	Adjrra-adoviè	Savi	Assogbénoudaho
	Pahou		Bossouvi
	Ahouicodji		Dékouénou
	Ahozon		Houéton
	Houndjava		Houéyiho
	Hounhanmedè		Monso
	Adjrra-kpovié		Ouèssè

2. Services techniques, administratifs et partenaires au développement

La Société Civile de Ouidah est diversifiée on y rencontre des associations et ONG locales de lobbying (UGDO, COFOVICO, AJO, AFDO, AGVO, AVO, GAMO, ASAMHO,

Association de Développement de Savi, Gakpé, Djègbadji (Donmè)…), des ONG spécialisées dans les secteurs du développement (Aide et Action, APFEM, CERPADEC, IDEE, IDDOR, USIRTO, Action plus, GATOM, AFO Développement, IRADM, UFOR, UIB, CPJO, FSD, Coopérative Ayiwou, Association Vidolé, …), des groupements à la base, des unions des producteurs et des associations des corps de métier ; les pouvoirs

religieux : Vodoun, Chrétiens et Islam ; et la diaspora latino-américains et les organisations des ressortissants de Ouidah résidents ailleurs.

La Société Civile de Ouidah est diversifiée regorge de cadres compétents dans tous les domaines : économique, social et culturel ; tant de ressources humaines sont d'une utilité incontestable pour le développement de la Commune. Dans une logique de démocratie, ce potentiel humain doit être associé aux initiatives de développement. Conscient de cette nécessité et recherchant l'adoption d'une politique de développement dynamique, harmonieux et consensuel répondant aux aspirations profondes des populations, le Conseil Communal et le Maire ont mis sur pied un organe de concertation et de collaboration avec la Société Civile de

Ouidah13. Ce cadre de concertation est d'une importance capitale en ce qu'il vise à regrouper les forces économiques, intellectuelles et associatives de la Commune au tour des actions de développement. De part son regard extérieur et les expériences de ses membres et même les compétences infuses des sages, cet organe enrichira la réflexion des élus et éclairera leurs choix dans une vision commune de l'avenir de Ouidah.

3. Organigrammes de la Mairie

La Mairie de Ouidah dispose d'un organigramme avec six services coordonnés par le Secrétariat général (SG). Ces services sont subdivisés en dix-sept (17) divisions dont 12 pourvues en personnel et est animé par un effectif de 133 agents.

En ce qui concerne la répartition de ce personnel par catégorie, les données produites par le Service des Affaires Générales (gestionnaire du personnel de la Mairie) révèlent que10 % du personnel sont de catégorie A, 11% de la catégorie B et le plus grand nombre des catégories D et E (42%). Le personnel de la Mairie de Ouidah est composé à 35% d'agents permanent de la collectivité, 64% d'agents contractuels et 1% d'agent permanent de l'Etat.

Tableau 5 : Présentation des services et division de la mairie

Services de la Mairie	
SAG	Services de l'Administration Générale
SPP	Service de Prestation à la Population
SDLP	Service de Développement Local et Prospection
SAF	Service des Affaires Financières
ST	Service Technique
OT	Office du Tourisme
Les divisions de la Mairie	
DRGRH	Division de la Réglementation et de la Gestion des Ressources Humaines
DGEEM	Division de la Gestion des Equipement Economiques et Marchands
DGEDCCV	Division de la Gestion de l'Environnement, du Domaine Communal et du Cadre de Vie
DEOP	Division des Equipements et des Ouvrages Publics
DAUO	Division de l'Aménagement et de L'Urbanisme Opérationnel
DDLPPEL	Division de Développement Local, de la Planification et de la Promotion de l'Economie Locale
SIF	Système d'Information Foncière
DEC	Division Etat Civile
DCNI	Division de la Carte Nationale d'identité
DPASSC	Division de la Population, de l'Action Sociale et de Sureté Communale
DGVPC	Division de la Création et de la Valorisation du Patrimoine Culturel

Source: Réalisé par les auteurs, 2021

3.1 Composition du service du Développement Local et de la Prospective

Il a pour mission, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la Commune en matière de développement local, de promotion des initiatives communautaires, des activités socioéconomiques, agricoles, de promotion et protection des ressources naturelles, de définition de la politiques d'adduction d'eau Villageoises et de l'assainissement de base.

 La Division du Développement Locale, de la Planification et de la promotion de l'économie locale. Elle est chargée :

- de l'élaboration des documents de planification à savoir : le schéma directeur d'aménagement de la commune, du plan de développement économique et social ;
- de l'élaboration de la mise en œuvre et de l'évaluation du Plan de Développement Communal ;
- du Secrétariat du Comité de Pilotage pour l'élaboration du Plan de Développement Communal
- du Secrétariat de la cellule chargée du suivi de la mise en œuvre du Plan de Développement Communal ;
- de la mise en place et de la gestion d'une base de données sur les indicateurs sociaux du

Développement de la Commune ;

- du suivi des projets inscrits aux Programmes d'investissements Publics de l'Etat ;
- de l'appui aux initiatives communautaires ;
- de l'élaboration et du suivi du respect de toutes mesures visant à promouvoir l'installation et le développement des activités économiques sur le territoire communal, notamment par l'aménagement de zone artisanales et de zones industrielles ;
- du suivi et de la gestion des questions relatives au développement rural, au transport et au commerce, aux ressources naturelles, à l'eau et à l'assainissement de base.

La Division de la Coopération et du Partenariat

Elle a pour attributions :

- la mise à jour régulière du répertoire des ONG, des groupements et autres associations œuvrant dans la commune ;
- la dynamisation de la coopération avec les partenaires au développement ;
- l'identification de nouveaux partenaires pour le développement de la commune ;
- la coordination des actions rentrant dans le cadre de l'établissement des partenaires locaux, nationaux et internationaux ;
- la réception et le traitement des dossiers d'enregistrement des associations et leur acheminement, le cas échéant ;
- l'exécution des projets rentrant dans le cadre de la mise en œuvre des actions de coopération.

La Division du Système de l'Information Foncière

Elle a pour attributions :

- la gestion de la base de données fiscales en collaboration avec le Centre des Impôts des Petites Entreprises, en vue de l'amélioration des ressources fiscales de la Commune ;
- la gestion de la base de données du patrimoine foncier de la Commune ;
- la gestion des données urbaines nécessaires à la programmation des actions du développement.

La division de l'Aménagement et de l'Urbanisme Opérationnel

Elle a pour attributions :

- l'élaboration des instructions et dispositions locales en matière d'aménagement et de gestion de l'espace communal ;
- le suivi et le contrôle de la réalisation des opérations d'aménagement menées dans la Commune ;
- le contrôle du respect des règles d'urbanisation, d'aménagement et de la mise en œuvre des sanctions prévues ;

- la réalisation des opérations foncières dans la Commune (cadastre, cartographie, lotissements…etc.) ;
- la conservation des documents graphiques relatifs à l'aménagement de Commune ;
- la délivrance de permis d'habiter ou de construire ou tout titre y tenant lieu ;
- l'affirmation des Conventions de vente et la délivrance des Certificats Administratifs.

Section 2: Diagnostic sur l'éducation dans la Commune de Ouidah

Section 2: Observation du stage et état des lieux sur l'éducation dans la Commune de Ouidah

Paragraphe 1: Observation du stage

Il s'agit ici de décrire le déroulement du stage et les difficultés rencontrées.

- **Déroulement du stage**

Nous avons été accueillis par le Chef division des Resources Humaines de la Mairie qui nous a orienté vere le Chef des Affaires Financiers(C/SAF).

Au niveau de SAF, nous avons participé aux différents travaux comme le traitement des mandats et titres de paiement ; dépouillement des dossiers de paiement déjà signés par l'ordonnateur (Maire) ; classement des mandats et bordereaux ; classements des arrêtés préfectoraux, la transmission des courriers..

Par rapport au SGA, nous avions eu plusieurs entrevu avec lui, où il était question des différents partenariats de la Mairie en matière de coopération décentralisée. Le constat a été que le portefeuille de partenariat de la Mairie de Ouidah n'est pas du tout épaisse.

Autres différents travaux sont menés au sein de la Mairie comme la transmission des courriers aux chefs services comme le chef service des marchés publics, le chef service affaires financiers, le secrétaire général et son adjoint et accueillir les usagers et les orientés vers les services concernés. Nous participons aussi à certains ateliers de la Mairie.

- **Difficultés rencontrées au cours du stage**

Le stage que nous avons fait à la mairie de Ouidah dans le but de confronter nos enseignements théoriques reçu à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à la réalité du monde professionnel était au départ très difficile pour nous. Les chefs services n'étaient stables, vu les responsabilités liées à leurs postes. Néanmoins, pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, ils ont mis à notre disposition tous ceux dont on a besoin, ce qui nous a permis finalement de nous familiariser avec tous les personnels de la Mairie. Les problèmes essentiels auxquels nous somment confrontés avec ces derniers étaient l'inexistence dans les archives de la mairie de travaux de recherches relatifs à notre thème, l'absence de précision sur certains documents appropriés pour les informations relatives à notre formation, le manque d'activités et de travail à faire. Ces difficultés rencontrées ne nous ont pas empêchées de faire le stage et d'aller au bout de nos recherches.

Paragraphe 2:Etat des lieux sur l'éducation dans la Commune de Ouidah

Dans le secteur de l'éducation, les trois ordres d'enseignement sont présent dans la commine. L'enseignement supérieur marqué par la presence de l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) sera bientôt renforcé avec le démarage des activités du cqampuqqs universitaire de Ouidah déjà acté par le gouvernement. Ouidah compte 89 écoles primaires publiques, 221 écoles primaires privées, 19 écoles maternelles publiques et 40 ecoles maternelles privées. Le point des effectifs dans le secteur de l'enseignement primaire et maternelles au cours de l'année scolaire 2020-2021 se présente comme il suit:

Le nombre d'enseignants, le nombre de clace ainsi que les ratios élèves/ enseignants et élève/ nombre de classe au titre de l'année 2020-2021 sont présentés dans le tableau ci –dessous.

Tablaeu 6: Enseignement Primaire

SECTEURS	Nombre D'ECOLES	NOMBRE DE CLASSE	Nombre D'enseignants	Effectif des apprenants	Ratios Elèves/Enseignants	Ratios Elèves/Classes
PUBLIC	89	549	487	27185	55.82	49.51
PRIVEE	212	125	1095	25776	23.53	20.60
TOTOL	311	1800	1582	52.961		

Source : Région Pédagogique n°10

Tablaeu 7 : Enseignement Maternel

Secteur	Nombre D'ECOLES	NOMBRE DE CLASSE	Nombre D'enseignants	Effectif des apprenants	Ratios Elèves/Enseignants	Ratios Elèves/Classes
PUBLIC	19	52	28	1281	45.75	24.63
PRIVEE	40	42	14	120	8.57	2.85
TOTOL	59	94	42	1401		

Source : Région Pédagogique n°10

Tableau 8: Catégorie d'enseignants et nombres de classes.

Nombre d'énseignats	
APE	115
ACE	216
ASPIRANT	215
SECTEUR PRIVE	1109
TOTAL	**1655**
Nombre de classe	
Public	601
Hprive	1293
TOTAL	**1894**

Source: Région Pédagogique n°10

A la lecture des tabeaux ci- dessous, il se révele que la commune de Ouidah affiche au public un ratio élèves / enseignants (56 élèves/ enseignants pour le primaire et 46 élèves/ enseignants pour la maternelle).

Au privée, elle acfiche un ratio élèves/ enseignants (24 élèves/ enseignants pour le primaire et 9 élèves/ ensegnants pour la maternelle).

Pou le ratio nombre elèves/ salle de classes, la Commune présente 50 nombre élèves/ salles de classes pour le primaire et 25 nombre élèves/ salles de classes au niveau public. Au privée,le ratio nombre élève/salles de classe est de 21nombres élèves/ salles de classes pour le primaire et 3 nombres élèves/ salles de classses pour la maternelle.

Rémarque:

- Au piblic, le ratio élèves/en seignant pour le primaire (56) est dessus de la Norme admise qui est de 1 enseignement pour 50 élèves (Norme Ecole de Qualité Fondamentale (EQF)). A la maternelle, le ratio(46) est légerement inférieur à la la norme.
- Au privé, le ratio (24) pour le primaire est inférieur à la norme, ainsi que le ratio pour la maternelle (9) .

- Pour le ratio éléve/ salles de classes au public, pour le primair, il est de 50 ce qui équivaut à la norme qui est de (50 élèves/ salles classes) et 25 pour la maternelle, ce qui est inférieur à la norme.
- Au privée le ratio(21élèves/ salles classe) est inférieur à la norme pour le primaire. Ce ratio à la maternelle (3 élèves/ salles de classes) est très inférieur à la norme.

Pourquoi pas l'enseignement secondaire ou technique?

Au terme de l'article 97 de la loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin, la commune à la charge de la contruction, de l'équipement et des réparations des établissements publics de l'enseignement primaire et maternelles. Elle assure en outre l'entretien de ces établissements. A cet effet, l'Etat transfère les ressources nécessaires (FONDS FADeC).

L'article 98 précise que la Commune initie toutes les mesures de nature à favoriser et à promouvoir l'éducation de la jeunesse.

- **Les maux dont souffre l'éducation dans la commune de Ouidah**

En dépit des efforts déployés par l'Etat central et la Commune au cours des années eu vue de l'amélioration du niveau de couverture des infrastructures scolaires, de leur équipement et leur entretien, le secteur de l'education reste confronté à des difficultés.

Au nombre de ses difficultés, les plus prioritaires rémarquées dans la commune de Ouidah sont: La pénurie d'enseignants qualifiés dans les écoles; maque de salles de classes et d'équipement dans certaines écoles; insuffissance des ressources propres et retard dans la mise en place des crédits alloués par l'Etat, pour le financement des travaux éducatifs.

Tableau 9: Diagnotic sur l'etucation dans la commune de ouidah

Forces	Dispobilités d'infrastructures et d'equipements
Faiblesses	Pénurie d'enseignants qualifiés, insuffisance des réssources propres, retard dans la mise en place des crédits alloués par l'Etat,marque de volonté de certains parents d'instruire leurs enfants,
Ménances	Accès difficiles des établissement en saisons pluvieuses, pauvreté
Opportunités	Dispobinité de Fond FADec de l'éducaton, donanteurs

Source: réalisé par les auteurs,2021

CHAPITRE2 :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Chapitre2 : cadre théorique et méthodologie de l'étude

Dans la première section de ce chapitre, nous intéresserons à la problématique, aux objectifs et aux hypothèses de recherches. Au niveau de la deuxième section, nous parlerons de la revue de littérature et de la problématique de recherchée.

Section1 : Cadre théorique de l'étude

Paragraphe1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude

1. Problématique

Depuis plusieurs décennies, la question de développement a toujours été préoccupante pour les pays. Chaque Nation essaie d'élaborer différentes politiques pouvant l'amener à atteindre le développement. Certaines d'entre elles, dans leurs différentes stratégies ont pensé qu'il leurs est utile de prendre la question de développement par la base. D'où alors la notion du développement local qui est la contribution qu'un territoire apporte au mouvement général du développement, en termes de plus-value économique, sociale, culturelle et spatiale.

Pour appuyer le développement local et promouvoir l'économie locale, les Communes bénéficient des transferts de compétences et de façon progressive de transferts des ressources. On observe alors un accroissement de charge au niveau des collectivités locales. Tout accroissement de charge résultant de l'attribution de compétence nouvelle aux collectivités territoriales donne lieu à compensation financière, que cet accroissement de charge résulte d'un transfert d'une création ou d'une extension de compétences. Le législateur béninois confère aux Communes une autonomie financière et budgétaire, certaines Communes bénéficient également de l'appui des Partenaire Techniques et Financiers (PTF).

Dans cette sphère d'attribution de ressources, figurent les subventions et datation de l'Etat et la décentralisation financière qui ont étendu leur champ sur toute les Communes. La loi 97-008 du 15 Janvier 1999 et la loi 97-029 en son article 21 consacrent l'autonomie budgétaire de la Commune, aussi l'analyse des composantes de la décentralisation financière montre que ce sont les impôts locaux et les transferts fiscaux qui procurent la plus des ressources communales.

L'ensemble de ces ressources allouées aux Communes leur permet de s'auto prendre en charge ou de s'autogérer. Puisque le développement local est le but principal de la décentralisation et dépend de l'investissement réalisé. Selon Lemieux (2001) l'objectif de la décentralisation budgétaire encore appelé autonomie financière est de favoriser le

développement à la base à travers l'investissement local. Ainsi, une fois les Communes ont les ressources à leur disposition, elles se lancent dans plusieurs programmes d'action d'investissement parmi lesquels figure l'éducation. En effet, l'éducation est considérée comme un investissement (Beckers, 1964), cité par Gourph (2008). De ce même auteur, l'investissement dans l'éducation de base jouit ainsi d'une rentabilité très importante, ce qui relève une plus grande facilité de pénétration de marché de l'emploi. Les investissements dans les infrastructures éducatives présentent des effets avantageux à long terme (Nagy & Tobak, 2015).

Le format éducatif largement rependu dans les pays en voie de développement est celui d'une éducation nationale uniformée et dispensant idéalement un enseignement identique à tous les apprenants. Traitant de ces systèmes éducatifs nationaux, Kima (2016) avance que les problèmes liés à l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la qualité de l'enseignement tirent leur origine, en partie, de manque de financement. Ainsi, l'Etat et les collectivités locales doivent mobiliser et accroitre les ressources financières pour surmonter les divers d'investissement locale afin d'impulser le mieux-être du système éducatif. C'est dans cette optique que la présente recherche met l'accent sur la contribution de l'investissement local dans l'éducation. Pour circonscrire cette recherche, la commune de Ouidah a été choisi pour servir de cadre l'étude dont le thème s'intitule « Effet de l'investissement local sur l'éducation dans de la Commune de Ouidah »

Au terme de l'article 97 de la loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin, la commune à la charge de la contruction, de l'équipement et des réparations des établissements publics de l'enseignement primaire et maternelles. Elle assure en outre l'entretien de ces établissements. A cet effet, l'Etat transfère les ressources nécessaires (FONDS FADeC). L'article 98 précise que la Commune initie toutes les mesures de nature à favoriser et à promouvoir l'éducation de la jeunesse. Depuis 2003-2020, la Commune de Ouidah s'est lancée dans plusieurs programmes d'investissements dans le secteur de l'éducation. Il est aussi à noter que depuis 2008, l'Etat effectue le transfert des ressources financières aux communes allouées à l'éducation même si ce transfert n'est pas encore intégral. En effet, au regard des réalisations des dépenses d'investissement sur l'éducation des cinq dernières années (2016-2020), celles entre 2016 et 2018 a connu une baisse avec un taux de réalisation moyenne de 40,55% avant de connaitre une amélioration entre 2018 et 2020 avec un taux de réalisation moyenne de 47,45%. Ces taux de réalisation sont relativement faibles en raison de manque des ressources propres de la commune et le

retard des transferts envoyés par l'Etat central (Compte Administratif, 2020). Au vue des problèmes qui mine l'éducation dans la commune de Ouidah on note entre outre les manques d'infrastructures scolaire et d'équipement; pénurie d'enseignant qualifiées, accès difficiles au établissements en saisions pluvieuses . Ainsi, nous posons la question de recherche suivante: quel est l'éffet de l'investissement local sur l'éducation dans la commune de Ouidah? Cette question suscite les sous questions ci-après :

- Quelle est la rélation entre l'investissement local et le taux de scolarisation dans la commune de Ouidah?
- Quel est l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la commune de ouidah?

2. Objectifs et Hypothèses

2.1. Objectifs

Les objectifs sont déclinés en objectifs général et objectifs spécifiques. Ainsi l'objectif général de ce travail consiste à analyser l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la commune de Ouidah.

De façon spécifique, il s'agit de

- Analyser la relation entre l'investissement local et le taux de scolarisation dans la commune de Ouidah.
- Estimer l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la commune de Ouidah.

2.2. Hypothèses

Pour atteindre les objectifs de cette étude, les hypothèses suivantes, faisant l'objet de vérification ont été formulées :

- ✓ Il existe une relation positive entre l'investissement local et le taux de scolarisation.
- ✓ L'investissement local a un effet positif sur l'éducation dans la commune de Ouidah.

Paragraphe 2 : Revue de littérature

Le but de cette partie est de passer en revue les différents travaux effectués avant nous et qui ont un trait avec notre thème. Mais avant tout, il implore beaucoup de clarifier les mots clés de notre thème.

1. Clarification des concepts

1.1. La décentralisation

La décentralisation est le fait pour l'Etat de créer sur son territoire, des subdivisions, auxquelles il confère la capacité juridique et l'autonomie financière et transfère certaines de ses compétences que ses derniers exercent désormais sous sa tutelle. Selon Boko (2008), la décentralisation se définit par le transfert vers les administrations locales, des pouvoirs de décisions relatives à la mobilisation des ressources au niveau local en vue de l'exécution des responsabilités dévolues par le gouvernement central. En principe, toute responsabilité dévolue au niveau local devrait être accompagnée d'un niveau adéquat de ressources. Et pour Claude Ouattara (2003), il s'agit en fait d'attribuer des compétences autonomes à des structures dirigées par des organes élus au suffrage universel par les administrés eux- même et dont les actes sont soumis à un simple contrôle de l'égalité par la voie juridictionnelle.

1.2. Collectivité locale

Selon la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des Communes en République du Bénin et la loi N° 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Bénin, en leur article 1, sous réserve des droits et charges de l'État, et en vue de favoriser le développement à la base, la commune, la collectivité décentralisée, jouit de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle s'administre librement par un conseil élu dans les conditions déterminées par la loi et au contrôle de l'autorité de tutelle. La commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales (article 2).

Une collectivité locale est appréhendée comme une entité territoriale dont la population participe à des institutions et activités économiques, sociales et politiques interdépendantes et partage un éventail de services publics et privés. Elles bénéficient d'une autonomie décisionnelle par rapport à l'Etat central, dans des secteurs déterminés de la gestion des affaires publiques. Cette autonomie les amène à s'engager dans des initiatives relatives à l'amélioration du bien-être des populations locales.

Selon l'alinéa 3 de l'article 72 de la Constitution, les collectivités ne possèdent que des compétences administratives, ce qui leur interdit de disposer de compétences étatiques,

comme édicter des lois ou des règlements autonomes, bénéficier d'attributions juridictionnelles ou de compétences propres dans la conduite de relations internationales.

1.3. Investissement Public

L'investissement tout court est considéré comme un puissant créateur de revenue d'emploi, et l'un des principaux moteurs de la croissance économique.

Selon la loi n°2020-02 du 20 Mars 2020 portant code des investissements en République du Bénin, l'investissement se définit comme tout engagement durable de capitaux à caractère lucratif effectué par toute personne, physique ou moral pour la réalisation d'un projet permettant de contribuer au développement de l'économie béninoise tout en assumant les risques y afférents.

Investissement public selon Melyn et al (2016) est définit comme des investissements bruts en actifs fixes effectués par l'administration publique. Ces investissements correspondent au solde des immobilisations acquises et vendues l'autorité fédérale, la sécurité sociale, les communautés et régions ou administration publique locale.

En général, l'investissement public désigne les dépenses d'investissement en infrastructures matérielles (routes, bâtiments publics, etc.) et immatérielles (innovations, recherche en développement, etc.) dont la durée de vie productive est supérieure à un an.

1.4. Investissement local

Au niveau des collectivités locales, l'investissement est la composante principale du développement local qui est le déficit majeur de la décentralisation. Il apparaît donc parmi les composantes de la dépense des administrations locales comme spécialement opportun d'autant plus que les besoins en la matière sont importants et il contribue fortement à la croissance du produit intérieur brut (PIB). C'est donc le moteur de développement local, défis majeurs de la décentralisation. Selon Luc Waymel (2017) les dépenses d'investissements territoriales sont un facteur essentiel du développement des territoires ruraux.

1.5. Education

L'éducation est l'apprentissage et le développement des facteurs intellectuels, morales et physiques, les moyens et les résultats de cette activité de développement. L'éducation inclut des compétences et des éléments culturels caractéristiques du lieu géographique et la période historique.

L'UNESCO considère que l'éducation est un droit pour tous, tout au long de la vie, et que l'accès à l'éducation va de pair avec la qualité. Pour Nelson Mandela : « l'éducation est l'âme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ».

Au Bénin, loi n°2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale dispose que « l'école doit offrir à tous la possibilité d'appréhender le monde moderne et de transformer le milieu en partant de valeurs culturelles nationales, du savoir, du savoir-faire et du savoir-être endogène et du patrimoine scientifique universel ». En outre, elle « doit permettre à tous les niveaux une éducation et une formation permanente, favoriser les spécialisations grâce à une orientation judicieuse qui tienne compte des capacités individuelles et des besoins de la nation ». Aux termes de cette loi, l'école béninoise est « ouverte à toutes les innovations positives utiles et doit prendre en compte notamment l'instruction civique, la morale, l'éducation pour la paix et les droits des personnes, l'éducation en matière de population et à la vie familiale, l'éducation relative à l'environnement et l'éducation pour le développement conformément à l'article 40 de la constitution ».

2. Revue théorique

- **L'investissement dans l'éducation d'un point vue classique**

La réflexion sur les facteurs qui influencent la croissance à travers l'investissement en capital humain a commencé dès la formulation des premiers courants et théorique économique.

D'un point de vue classique, Adam Smith (1937) souligne dans son ouvrage « la richesse des nations » l'importance des composantes humaines dans la croissance économique. Exposant les caractéristiques fondamentales de ce qui allait, plus tard, fondé la théorie de la capitale humaine. Adam Smith place l'homme à l'origine de toutes les richesses. Il considère le capital humain intellectuel, par l'acte de l'innovation, procure aux dotations naturelles le statut de richesse. Pour lui, l'investissement dans l'apprentissage et l'éducation est l'un des outils permettant l'accroissement de la productivité des individus et de la nation. C'est dans ce sens que Cherif (2019) affirme « tant vaut l'école, tant vaut la nation ».

Les postulats d'Adam Smith faits en matière d'éducation, soulignent particulièrement l'importance de l'accès à l'éducation pour les plus pauvres. Il préconise une intervention de l'Etat par un effort budgétaire, pour faciliter à tous les individus la nécessité d'acquérir une éducation de base. Pour lui l'éducation à une finalité éthique et moral, et non économique. Former les citoyens libres avant de les préparer au marché du travail. John (1848) cité par

Jimus (2015) considère que « l'instruction rend le travailleur plus avisé, plus prompt, plus honnête dans son travail quotidien : c'est donc un facteur important de la production de richesses matérielles ». Il estime que la solution la plus sûre pour remédier à la pauvreté est l'éducation de la population à travers l'investissement. L'Etat et les Collectivités Locales doivent donc mettre en place un système d'éducation gratuit pour tous. L'investissement dans la formation est renforcement de la capacité des femmes, jeunes et adultes est un des piliers pour le développement durable notamment pour les pays en voie de développement (Jeanne Sabiti, 2016).

Il convient aussi de rappeler que si l'éducation est un investissement, ses effets ne s'observent que progressivement, sur le long terme. L'éducation est un véritable « détour de production » : à court terme, elle a pour effet de réduire la production, du moins telle que mesurée par la plupart des systèmes de comptabilité nationale. Sur une base individuelle, les effets favorables de l'éducation ne se précisent qu'avec l'âge ou l'expérience des travailleurs. Il est, depuis fort longtemps, établi que l'investissement en capital humain se prolonge au-delà de la scolarité : acquisition de capital humain en emploi (Mincer, 1974). Marc Gurgand (2005) considère même que l'investissement en capital humain n'a d'effets significatifs sur la croissance des pays en voie de développement que dans des conditions plus acceptables de transparence et de « bonne gouvernance ».

Le débat théorique sur la relation existante entre l'investissement en capital humain, notamment les dépenses d'investissements en matière d'éducation, et les grandeurs macroéconomiques notamment la croissance économique et principalement la croissance inclusive n'est pas une chose récente dans l'histoire de la pensée économique. Cette problématique était même au cœur des préoccupations des économistes, ayant étudié la croissance économique, la théorie du capital humain et celle de la croissance endogène, qu'ils ont affirmé que l'éducation constitue un instrument essentiel pour stimuler la croissance économique d'un pays.

En générale, l'éducation est susceptible d'améliorer les performances macroéconomiques en favorisant l'innovation et en accélérant les gains de productivité. Pour la théorie du capital humain, son argument défend la thèse selon laquelle investir en éducation est une des conditions pour une croissance économique soutenue et durable. Cette théorie a donné lieu à une sorte de consensus en faveur d'une expansion massive des systèmes éducatifs. (Becker, 1994) affirme que l'éducation est un investissement que l'individu doit effectuer

d'une façon rationnelle afin de construire un capital productif inséparable de sa personne. Ainsi, les écarts de salaires entre individus et travailleurs s'expliquent par la différence de niveau de formation, (Mincer, 1958).

De leur côté, les théories modernes de la croissance considèrent que le progrès technique constitue le principal déterminant de la croissance à long terme. L'accumulation de capital humain (c'est-`a-dire l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, ainsi que l'amélioration de la santé) améliore alors le potentiel d'une économie en contribuant au progrès technique. En l'occurrence, l'éducation est susceptible les performances macroéconomiques en accélérant les gains de productivité et en favorisant l'innovation. L'investissement en éducation est plus productif que dans les autres secteurs (Kooli, 2017). Dans ce même sens d'idée, Baba-moussa (2010) dit qu'investir fortement dans l'accompagnement scolaire est perçu comme la meilleure alternative pour renforcer le niveau d'acquisition des enfants.

- **Revue empirique**

Du point de vue empirique, l'impact des investissements sur la qualité de l'éducation a fait l'objet de débats et d'etudes entre plusieurs auteurs et institutions. Une étude récente menée par Jenssen et al (2017) au Royaume –Unie, a montré que des éléments environnants et architecturaux des infrastructures scolaires expliquent 16% de la variation de la réussite scolaire des élèves de l'enseignement primaire. Cette analyse montre que la façon dont une infrastructure est conçue a un effet sur le processus d'apprentissage en fonction de trois caractéristiques : elle doit être naturelle stimulante et individualisé. De même une autre étude mémée par l'UNESCO (Mai 2021) sur « les effets de l'amélioration des infrastructures scolaires sur les élèves des écoles primaires », montre les principaux résultats suivants : l'amélioration des infrastructures scolaires permettent d'augmenter le taux de scolarisation ; des rétention et d'assiduité des apprenants ; à long terme l'amélioration des bâtiments scolaires améliore également des résultats des élèves au test de niveaux en mathématiques et en lecture ; la construction de toilettes et latrines entraine une augmentation significative de la scolarisation et de l'assiduité chez les filles en particulier ; les programmes d'infrastructures scolaires qui ciblent spécifiquement les filles ont des répercussions positive pour tous les élèves à long terme.

Wokadala, Ogawa et al (2019) travaillant sur « impact de la subvention pour les installations scolaires sur l'accès et apprentissage réalisation dans le secteur de l'éducation primaire en

Ouganda », ont ressorti que la construction de nouvelles salles de classe, des latrines et des logements pour des enseignants a favorisé l'augmentation du taux de scolarisation en Ouganda. Les infrastructures-bâtiments, salles de classe et équipements constituent des éléments essentiels à l'apprentissage dans les établissements scolaires. Il existe de fortes preuves qu'une infrastructure de haute qualité facilite un meilleur enseignement, renforce les acquis scolaires et réduire l'abandon entre autres.

Par ailleurs, certains auteurs soulignent l'investissement en didactiques scolaires. Plusieurs études leur donnent d'ailleurs raison. Par exemple, l'évaluation de la réforme du système éducatif béninois et de la mise en œuvre en mars 2006 des Nouveaux programmes d'études a révélé que les manuels scolaires ne sont disponibles que pour l'enseignement du français et des mathématiques, à raison d'un livre pour deux élèves au CE1 par exemple (MEPS, 2006), alors qu'on sait que la qualité des dotations, notamment en manuels, a un effet sur la qualité des apprentissages (Baba-Moussa, 2010). Ces manuels souffrent d'insuffisances. Ainsi, Napporn & Tonato (2012) ont montré que le manuel de français en vigueur au cours d'initiation dans l'enseignement primaire est non seulement trop gros pour être manié facilement par les élèves, mais propose surtout une progression calquée sur le français langue maternelle, alors qu'il est destiné à des enfants pour lesquels le français est une langue seconde et de scolarisation. C'est donc pour pallier toutes ces insuffisances de l'offre scolaire et leur mauvaise perception de l'école que bon nombre de parents ont recours à l'accompagnement et au soutien scolaire. Selon Glasman (2006), on peut distinguer schématiquement deux formes de soutien scolaire. La première se rapporte aux cours particuliers (effectués à domicile ou dans un lieu prévu à cet effet) proposés aux élèves moyennant un paiement. La deuxième prend en compte les dispositifs associatifs ou publics qui proposent gratuitement aux élèves une aide aux devoirs. Au Bénin, seule la première forme est pratiquée. Elle se décline en travaux dirigés organisés dans les établissements scolaires et en cours particuliers.

L'étude menée par Koudjou (2012) a révélé que sur 45 répétiteurs enquêtés, 48,9 % sont des étudiants, 40 % des enseignants, 6,66 % des élèves et 4,44 % des chômeurs ou des personnes exerçant d'autres métiers. Comme pour l'ensemble du système éducatif, il se pose un problème de qualification des personnes qui accompagnent les apprenants dans la construction de leurs savoirs consacrés à l'éducation. Les travaux de Kazianga et al (2019) portant sur « les impacts à moyen terme des écoles Amies des Filles » au Burkina-Faso, ont montré que la distribution des fournitures scolaires telles que des bureaux et des manuels, un

programme de cantine scolaire ; le recrutement d'un plus grand nombres d femmes enseignantes ; la formation des enseignants et des parents ;une campagne d'information ; et le renforcement des capacités des responsables locaux ;ont fait accroitre le taux de scolarisation et surtout celui de réussite de 2009 à 2012 d'un taux de réussite de 86,39% contre un taux de 67% de 2005 à 2008.).

D'auteurs auteurs se sont interrogés sur les effets de la localisation des établissements sur la scolarisation des enfants (Rakoto-Tiana, 2011 ; Kondylis et al, 2012 ; de Hoop et al.2012 ; Filmer, 2004 ; Bommier et Lambert,2004, etc.). Par exemple, en milieu rural malgache, Rakoto-Tiana (2011) montre que l'augmentation du temps de trajet pour se rendre à l'école primaire diminue la probabilité de fréquentation des enfants et cause l'abandon scolaire au profit des activités économiques. Kondylis et al (2012) trouvent des résultats similaires en Tanzanie. L'étude menée a consisté à discuter de l'effet probable d'une augmentation de l'éloignement de l'école sur l'utilisation du temps des enfants. Les résultats indiquent que la proximité de l'école entraîne une augmentation de la fréquentation scolaire, mais pas une baisse significative du travail des enfants. La même année, au Burkina Faso, de Hoop et al (2012) ont examiné l'impact du programme BRIGHT, programme sur plusieurs dimensions du travail des enfants. BRIGHT a mis en place un programme d'interventions éducatives dans 132 villages comprenant deux composantes principales : la construction d'une école primaire et la fourniture d'incitations directes à la participation à l'école sous forme de repas pour tous les élèves et rations à emporter pour les filles.

Cependant, James et al (2017) ont montré à travers une étude portée sur « Un plan d'investissement fragmenté en Roumanie », que la construction et l'équipement des salles, ne favorisent ni l'enseignement ni l'apprentissage lorsque les classes sont encombrées. Pour Patrick Colin (2018), le système éducatif est loin de baser sur sa pédagogique sur sa liberté. Il restreint le développement personnel et le talent des jeunes.de trois manières. Il amène les étudiants à se poser des mauvaises questions, il ne permet pas d'expérimenter et en fin, il fait naitre une vision erronée d'eux-mêmes et cde la réalité. Dans ce même d'idée critique, Léo Paulhan (2018) a montré qu'en dépit des investissements considérables engagés dans l'éducation, les individus ne possédant pas les compétences, alors que les efforts engagés dans l'entreprenariat social basé sur le développement personnel ont réduit considérablement le taux de chômage.

Pour ces auteurs, l'Etat et les Collectivités locales pourraient investirent dans la construction

des écoles à la proximité des milieux ruraux pour faciliter l'accès à l'éducation de base des enfants et stimuler un fort taux de scolarisation. De tous ces travaux effectués, il ressort que l'investissement dans l'éducation dégage beaucoup d'avantages que d'inconvénients. Ainsi, dans notre contexte, l'investissement local en infrastructures d'immobilisations et en didactiques favoriseraient une meilleure qualité de l'éducation à la base.

Section 2 : Cadre méthodologique

Le développement de cette section se fera en deux parties, une première partie consacrée à la présentation du modèle et définition des variables et une deuxième **partie consacrée à la présentation de la méthode d'estimation**.

Paragraphe 1 : Présentation du modèle et définition des variables

1.1. Analyser la relation entre l'investissement local et le taux de scolarisation dans la Commune de Ouidah

Pour analyser la relation entre l'investissement local et l'éducation de la Commune de Ouidah nous allons calculer le coefficient de corrélation de Bravais-Person entre L'investissement (X) et l'éducation de la Commune (Y). Ici l'éducation sera appréhendée par le taux de scolarisation primaire de la commune.

En effet, le coefficient de corrélation linéaire noté rxy est un coefficient paramétrique qui donne la mesure du degré de liaison linéaire entre deux variables quantitatives X et Y normalement distribuée. Il est donné par le rapport entre leur covariance et le produit non nul de leurs écarts – types. Ainsi, il standardise la covariance et la corrige de l'influence des unités de mesure des variables. Formellement, le coefficient de corrélation (rxy) est donné par la formule :

$$r_{xy} = \frac{cov(X,Y)}{\sigma_x \sigma_y} = \frac{\sum_i (X_i - \overline{x})(Y_i - \overline{y})}{\sqrt{\sum_i (X_i - \overline{x})^2 \sum_i (Y_i - \overline{y})^2}}$$

Puisque le travail se fait sur un échantillon, après calcul et avant toute interprétation, le coefficient de corrélation (*rxy*) doit être soumis à un test de significativité qui permet de vérifier si la corrélation calculée existe bel et bien au sein de la population.

Les hypothèses du test sont :

H0 : ρxy = 0 [*hypothèse d'absence de corrélation*]

H1 : ρxy ≠ 0 [*hypothèse de présence de corrélation*]

Pxy est la corrélation théorique, inconnue au niveau de la population

(***Rxy***) est la corrélation empirique estimée à partir d'informations fournies par l'échantillon.

Sous H0, on démontre que la statistique du test suit une distribution de Student au seuil α [5% sauf indication contraire] et à (n – 2) degrés de liberté. Le test est de la forme :

$$\rho_{XY} = \frac{|r_{XY}|}{\sqrt{\frac{1-r_{XY}^2}{n-2}}} > t\alpha$$ / 2 (Valeur lue dans la table de Student)

L'hypothèse nulle (H0) d'absence de corrélation peut être rejetée si ρ_{xy} est supérieur à la valeur lue dans la table de Student au seuil $^{\alpha}$ /2 à (n-2) degré de liberté. Ou bien lorsque la probabilité associée à (r_{xy}) est inférieure à α=5%.

Concernant l'intensité du coefficient, si :

- r_{xy} = 0 il y a absence de liaison entre X et Y ;
- −0.025<r_{xy}>0.25 liaison entre X et Y est très faible ;
- − 0.25<r_{xy}>0.50 la liaison entre X et Y est faible ;
- − 0.50<r_{xy}> 0.65la liaison entre X et Y est modérée ;
- − 0.65<r_{xy}> 0.80 la liaison entre X et Y est forte ;
- −0.80 <r_{xy} >1 la liaison entre X et Y est très forte.

1.2. Estimer l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la Commune de Ouidah.

La présente étude se propose d'analyser l'effet des dépenses d'investissement sur l'éducation dans la Commune de Ouidah. Pour y parvenir la méthodologie adoptée est inspirée des travaux de Mincer (1974) sur « l'investissement en capital humain ». Le modèle utilisé par l'auteur est le suivant :

$$\mathbf{Log(E) = \beta_0 + \beta_1 S + \beta_2 A + \beta_3 A^2 + \varepsilon}$$

E : Le Revenu

S : est une variable indicatrice ; l'individu possède le niveau d'éducation étudié

A : l'Age des individus

A^2 : Le taux d'abandon

$\beta_0,\beta_1,\beta_2,\beta_3$ les élasticités

ε : le terme d'erreur

L'auteur à utiliser ce modèle pour montrer l'importance de l'investissement en capital humain.

Vu l'intérêt de cette étude, nous utilisons le modèle suivant, dans lequel l'investissement local sera appréhendé par les transferts, les ressources propres et la population. Quant à l'éducation, elle sera appréhendée par le taux de la scolarisation au primaire. Notre modèle s'inspire de manière simple du modèle adopté par Mincer où nous apportons les modifications compte tenues d'une part, du contexte de notre étude et d'autre part de notre objectif spécifique de recherche. Ainsi, la spécification de notre modèle d'analyse se présente comme suit :

$$\ln(TS) = C + \alpha \ln(T) + \beta \ln(RP) + \mu \ln(POP) + \varepsilon_t$$

TS : Taux de scolarisation au primaire de la Commune en tant que variable

T : les transferts : c'est l'ensemble des fonds reçus par la commune de Ouidah de la part de l'Etat et les partenaires techniques financiers en éducation. Cette variable est introduite dans le modèle afin d'analyser sa contribution d'amélioration du taux de réussite de la Commune de Ouidah.

RP : Ressources propres : ce dernier traduit les ressources mobilisées par la commune outres les transferts et autres ; il s'agit pour la plupart du temps des ressources fiscales de la commune. Cette variable est introduite dans le modèle afin d'analyser son influence sur l'éducation.

POP : la population. La présence de cette variable dans le modèle se justifie par le fait que plus la population est importante, plus les dépenses d'investissement en éducation sont importantes : Elle est introduite comme variable témoin.

C : la constante

α : c'est l'élasticité du taux de scolarisation par rapport aux transferts.

β : c'est l'élasticité du taux de scolarisation par rapport aux ressources propres

μ: c'est l'élasticité du taux de scolarisation par rapport au niveau de de vie de la population.

ε_t: le terme d'erreur.

Paragraphe 2 : Méthode d'estimation

2-1. Technique d'analyse des données

Dans la perspective d'une bonne étude, on a opté pour une démarche méthodologique à la fois statistique et économétrique. La démarche statistique consiste à faire une analyse descriptive des variables notamment par l'analyse entre l'investissement local et le taux de scolarisation; ce qui nous permettra de confirmer ou d'infirmer la première hypothèse. Celle économétrique permettra de confirmer ou d'infirmer la seconde hypothèse à partir des tests économétriques à savoir : le test de stationnarité, le test de Co intégration et le test de validation du modèle.

L'approche méthodologique adoptée pour l'étude économétrique comporte les étapes suivantes à savvoir :

- Conformément aux développements récents dans l'analyse des séries temporelles, l'étude de la stationnarité s'impose comme préalable à toute estimation économétrique. Ainsi pour étudier la stationnarité des variables nous avons utilisé le test de Dickey Fuller Augmenté (ADF test).

Si |ADF calculé>ADF théorique|, alors la variable est stationnaire.

Notons que les variables qu'on test sont en transformation logarithmique naturel. L'ADF test est un test de présence racine unitaire Ø = 1, les hypothèses du test sont :

H0 : Ø = 1 Processus non stationnaire

H1 : Ø <1 Processus stationnaire

La règle de décision est la suivante :

❖ Si ADF est < critical value on accepte l'hypothèse H1 au seuil de 5%.

❖ Si ADF est > critical value on accepte l'hypothèse H0 au seuil de 5%

Le test de stationnarité de philips Perron fait également une régression de la variable dépendante sur ses retards ou une constante et une tendance ont été rajoutée.

- **L'estimation avec la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).**

L'estimation du modèle économétrique de cette étude se fera par la méthode des Moindres Carrés ordinaires (MCO). Les statistiques permettront de valider ledit modèle. Ainsi pour la validation du modèle et l'interprétation des résultats des tests seront effectués. Il s'agit:

- **Test de significativité individuelle**
 - La validation statistique de la qualité individuelle des variables est appréciée par le test de student. Pour un test bilatéral, les hypotheses sont :
 - H0 : $\alpha = 0$ le coefficient i n'est pas significativement différent de 0.
 - H1 : $\alpha \neq 0$ le coefficient i est significativement différent de 0.
 - Si la statistique de Student calculée est supérieure à la statistique théorique ou sa probabilité calculée inférieure à 5%, on rejette l'hypothèse nulle, les variables sont donc statistiquement significatives au seuil de 5%. Dans le cas contraire, on accepte l'hypothèse nulle, les variables ne sont pas significatives au seuil de 5%.
 - Le test de significativité globale sert à tester la pertinence du modèle. Ainsi, il répond à la question de savoir si l'ensemble des variables exogènes apportent l'information utile à la connaissance de la variable endogène. Le test d'adéquation d'ensemble est fait à travers le test de Fisher.
 - Les hypothèses posées sont les suivantes :
 - H0 : $\alpha_1 = \alpha_2 = \ldots = \alpha_k$ tous les coefficients sont nuls
 - H1 : $\alpha i \neq 0$; il existe au moins un coefficient non nul , avec k le nombre de paramètre estimé.
 - Si la statistique de fisher calculée est supérieure à la statistique théorique $F(_{k-1,n-1})$, ou la probabilité (F-sta)< 5% , on rejette l'hypothèse nulle , la qualité de la régression est bonne au seuil de 5%. Dans le cas contraire, on accepte l'hypothèse nulle au même seuil ; la qualité de la régression est mauvaise.

- **Test d'autocorrélation de Durbin Watson ou celui de Breusch godfrey**
 - Il permet de détecter l'autocorrélation des erreurs. La statistique est donnée par le test de Breusch Godfrey.

- Les hypothèses sont les suivantes :
 - H_0 : erreurs non corrélées
 - H_1 : erreurs corrélées
 - Comme critère de décisions $F_c > F_{th}$ ou $P_C < P_{th}$: 5%, on rejette l'hypothèse nulle.
 - Dans le cas contraire, on accepte l'hypothèse nulle, les erreurs sont non corrélées au seuil de 5%
- **Le test d'homoscédasticité de White**
 - Pour tester une homoscédasticité éventuelle des erreurs, nous ferons recours au test de White.

 Les erreurs sont homoscédastiques si la probabilité est supérieure à 5%.

Les variables non stationnaires en niveau sont prises en différence selon l'ordre d'intégration.

- La validation, comporte plusieurs étapes notamment :
- Test de normalité : Pour calculer les intervalles de confiance prévisionnels et aussi pour effectuer les tests de Student sur les paramètres, il convient de vérifier la normalité des erreurs. A cet effet, nous recourons au test de JarqueBera (1984).
- Tssest de significativité de Student : Le test de Student consiste à analyser la significativité de chaque coefficient du modèle estimé.

Si |t calculé >tthéorique|, alors le coefficient est significativement différent de zéro (0)

- Test de significativité du modèle : Le test de Fisher est celui utilisé pour analyser la significativité globale du modèle.

Hypothèse H0 : Le modèle n'est pas bon Hypothèse

H1: Le modèle est bon

Si |Fcalculé> Fthéorique|, alors le modèle est globalement bon.

- Test d"homoscédasticité : c"est le test de White qui est utilisé à cet effet.
- Test de stabilité de Ramsay : Le « test de Ramsay » permet de détecter les éventuelles instabilités structurelles.

- Test de Durbin-Waston : Il permet de vérifier s"il y a autocorrélation entre les erreurs.

1. Etude de la stationnarité des variables

Avant de passer à un tout traitement économique, il convient de s'assurer de la stationnarité des variables étudiées. En effet, si la série n"est pas stationnaire ; cela génère « une fausse régression » affirmée par Yule en 1980. Ainsi, d'après Quinet (1969), un processus est stationnaire si la loi qui régit chacune des variables aléatoires est dépendante du temps. Une série chronologique est stationnaire si et seulement si elle est la réalisation d'un processus stationnaire. Alors une série temporelle est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes de temps ne dépend que de la distance ou de l'écart entre ces deux périodes et non du moment auquel la covariance est calculée. Une telle série temporelle est qualifiée de faiblement stationnaire.

Cette définition se traduit comme suit pour une série Y_t :

Moyenne : $\mathbf{E(Y_t) = \mu}$

Variance : $\mathbf{V(Yt) = E\,(Yt - \mu)^2}$

Covariance: $\mathbf{Cov\,(Y_t, Y_{t+k}) = E\,[(Y_{t-\mu})\,(Y_{t+k-\mu})]}$

Par contre, la non stationnarité s'explique par deux phénomènes que sont la présence de tendance déterministe et/ou de tendance aléatoire dans la structure de la série temporelle étudiée. Plusieurs tests existent pour détecter le non stationnarité des séries. Le test retenu pour cette étude est celui de Dickey-Fuller Augmenté.

Si les résultats issus de ce test révèlent que toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau, nous passons au test de Co intégration.

2. Etude de la Co intégration

Le but de ce test est de détecter si des variables possédant une racine unitaire ont une tendance stochastique commune. Si c'est le cas, il existe une relation d'équilibre dans le long terme entre les variables et la combinaison linéaire de deux variables stationnaires est stationnaire.

Dans une telle situation, la formulation en différence a même une mauvaise spécification du modèle et des termes de correction d'erreurs doivent être ajoutés.

L'analyse de Co intégration présentée par Engel et Granger (1983-1987) permet d'identifier la véritable relation entre deux variables en recherchant l'existence éventuelle d'un vecteur d'intégration et éliminant son effet. Le test de Co intégration se présente en deux étapes à savoir:

- **Le test de l'ordre d'intégration des variables**

Une condition nécessaire de Co intégration est que les séries doivent être intégrées de même ordre, mais si les séries ne sont pas intégrées de même ordre, elles ne peuvent pas être Co intégrées. Il convient donc de déterminer très soigneusement à travers les tests de DickeyFuller et de Dickey Fuller Augmenté le type de tendance déterministe ou stochastique (stationnaire) de chacune des variables, puis l'ordre de l'intégration de chacune des chroniques étudiées. Si les séries statistiques étudiées ne sont pas intégrées de même ordre, la procédure est arrêtée. Il n'y a pas de risque de Co intégration. De même, si la série des erreurs est stationnaire, il y a Co intégration. Dans le cas contraire, il n'y a pas Co intégration entre les séries.

- **Estimation de la relation de long terme**

Si la condition nécessaire est vérifiée, on estime par les MCO la relation de long terme entre les variables. Pour que la relation de Co intégration soit acceptée, le résidu de la régression doit être stationnaire. La stationnarité du résidu est testée à l'aide des tests Dickey-Fuller ou Dickey Fuller Augmenté.

De même, le test de Co intégration JOHANSEN (1988) est un test qui propose des estimations par la méthode du maximum de vraisemblance pour tester la Co intégration des séries. Pour cela, il effectue un test de rang de Co intégration. Si le rang de Co intégration est égal à 0, on rejette l'hypothèse de Co intégration. Par contre, si le rang de Co intégration est supérieur à 1, on accepte l'hypothèse de Co intégration.

3. Les tests de stabilité

Ce sont des graphiques permutant accepter ou non l'hypothèse de stabilité du modèle.

L'intérêt de ces tests réside dans le fait qu'ils permettent d'étudier la stabilité d'une régression sans définir à priori la date de rupture sur les coefficients.

Test de cusum

Il est utilisé pour détecter d'éventuel mouvement dont la valeur des coefficients règlementant une possibilité d'instabilité structurelle

Test de cusum carré

Il est utilisé pour détecter des mouvements aléatoires c'est-à-dire ne provenant pas forcément d'une modification des coefficients. L'hypothèse d'instabilité est acceptée si le graphe sort du corridor à une période.

4. Limites des données

Nous relevons comme limite fondamentale de cette étude, l'insuffisance des données pouvant nous permettre de faire l'analyse économétrique, principalement la méthode des Moindres

Carrés Ordinaires (MCO) qui exige le respect d'un certain nombre d'hypothèse. Le Bénin comme tout pays de l'Afrique de l'Ouest a adopté la décentralisation du pouvoir central en

2003. Ce qui lui fait aujourd'hui dix-sept (18) ans d'exercice de cette dernière. Ce qui ne nous permet aussi pas de respecter l'hypothèse des MCO qui exige trente (30) observations. Mais avons jugé d'aller avec cette méthode d'analyse en raison de notre formation d'étude et aussi de pouvoir cerner le problème abordé quantitativement.

5. Source de données

Les données utilisées dans le cadre de notre étude sont des données secondaires à fréquence annuelle issues de la base des données de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) et du Compte Administratif Communal (CAC) de la Commune. Il s'agit ainsi des séries chronologiques couvrant la période 2003-2019, soit 17 observations. L'estimation du modèle se fera par la méthode des moindres carrées ordinaire sur le logiciel EVIWS. Cependant la limite de cette étude réside dans le fait que la condition des trente (30) observations au moins, nécessaire pour l'utilisation des MCO n'est pas respecté compte tenu de l'exercice de la décentralisation au Bénin.

2.2 Résultats attendus

Tableau 10 : Récapitulatif des signes attendus des variables.

Variables	Définition des variables	Signes attendus
Variable expliquée		
TS	Taux de scolarisation au primaire	
Variables explicatives		
RP	Ressources propres	+
T	Transferts	+
POP	Population	+

Source: Réalisé par les auteurs,2021

CHAPITRE 3 :

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ETUDE

Chapitre 3 : Analyse des résultats de l'étude

Section 1 : Présentation et analyses des résultats

Le développement de cette section se fera en deux parties, une première partie consacrée à l'analyse des résultats issues des tests statistiques (analyse graphiques) et une deuxième partie consacrée à l'analyse des tests économétriques.

Avant tout ceux-ci, nous présentons le résultat de l'analyse univariée dans le tableau suivant.

Tableau 11 : l'Analyses univariées des variables.

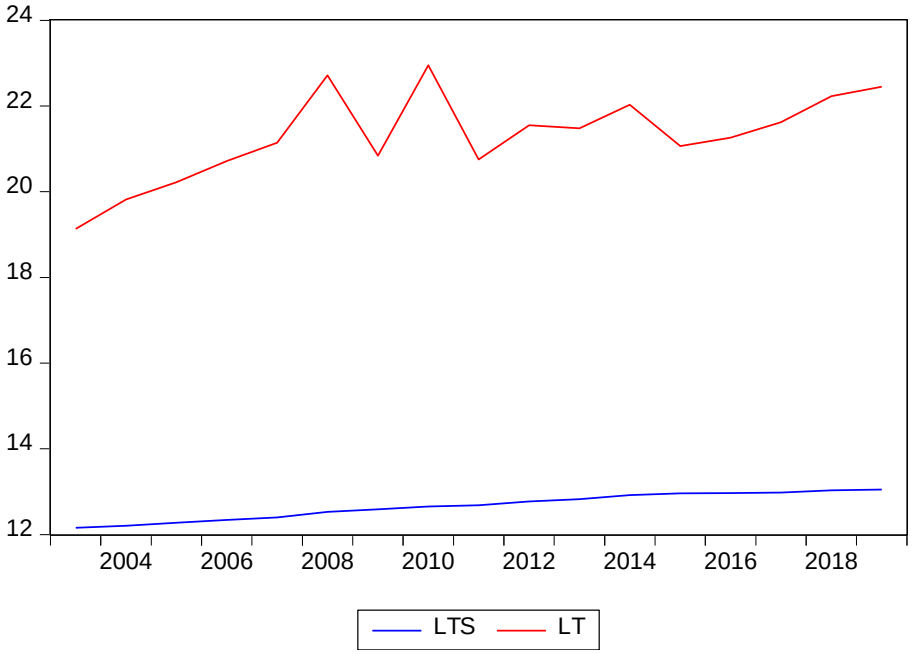
Variables	Moyennes	Maximum	Minimum
TS	12,66587	13,04689	12,15473
T	21,29231	22,95194	19,13383
RP	19,05947	21,75497	16,41112
POP	11,95494	12,16563	11,74853

Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews 9.

Le tableau 11 ci- dessus présente les statistiques descriptives de toutes les variables du modèle. Notre échantillon a une taille de 17 observations sur une période de 17ans. Il montre clairement que l'accroissement du taux de scolarisation minimal de la période d'étude est estimé à 12,15473 et son accroissement maximal est de 13,04689 ce même accroissement est en moyenne 12,66587. En outre, sur la période d'étude les transferts ont une moyenne de 21,29231, de maximum 22,95197 et de minimum 19,13383. Quant aux ressources propres, elles ont une moyenne de 19,05947, de maximum 21,75497 et de minimum 16,41112. La population quant à elle a connue une moyenne de 11,95494, de maximum 12,16563 et de minimum 11,74853.

Paragraphe 1 : Présentation et analyse des résultats de l'étude.

Graphique 2 : Evolution croisées du taux de scolarité et les transferts de 2003 à 2019.

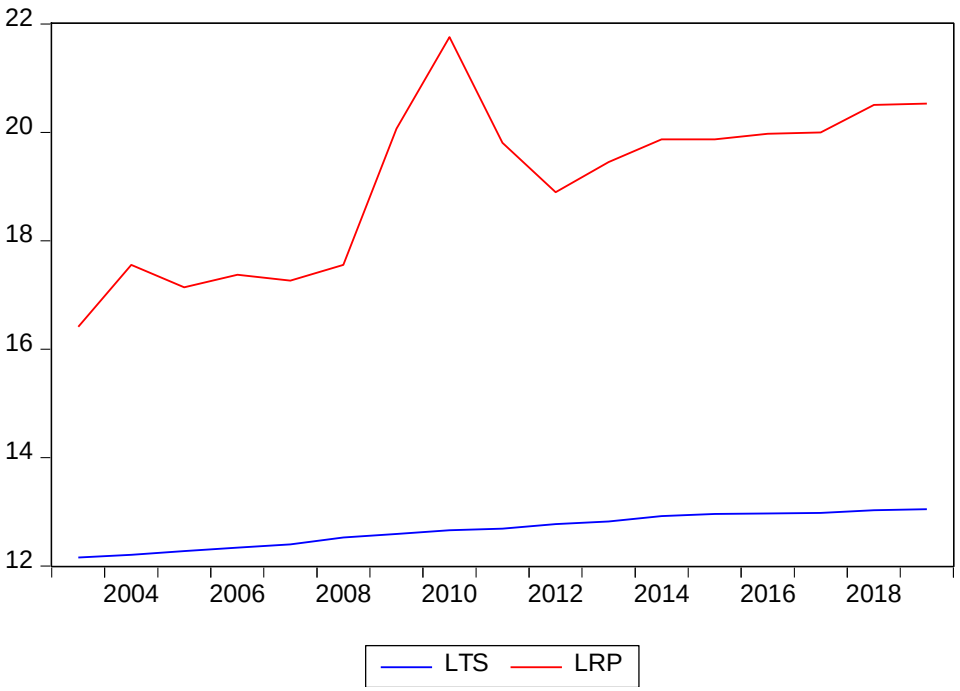


Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Commentaire : Ce graphe montre l'évolution simultanée de LTS et LT. En effet de 2003 à 2007, les transferts ont connu une forte croissance avant de diminuer en 2007 à 2009. Au cours de la période 2009-2010, les transferts ont connu à nouveau une progression avant de régresser en 2011. Les transferts ont évolué progressivement de la période de 2011 à 2019 avec une légère diminution en 2015. Par ailleurs, le taux de scolarisation évolue progressivement sur les 17 ans.

L'analyse simultanée montre que les transferts et le taux de scolarisation évoluent sur la période considérée. Ceci montre une relation d'implication ces deux variables. De plus nous constatons que la période de progression la plus significative des transferts se coïncide avec celles du taux de scolarisation. Nous pouvons donc dire que les transferts ont une influence positive sur le taux de scolarisation dans la Commune de Ouidah.

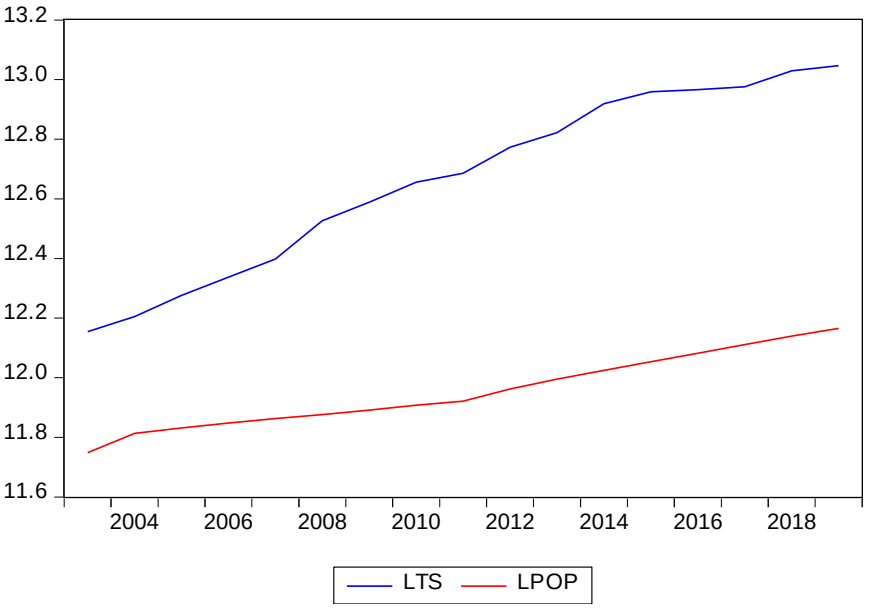
Graphique 3 : Evolution croisée entre le taux de scolarité et les ressources propres de 2003 à 2019.



Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Commentaire : Ce graphe montre l'évolution du taux de scolarisation et les ressources propres. De l'analyse de ce graphe, les ressources propres ont connu une évolution progressive de la période 2003-2011 avant de connaitre une diminution de 2011 à 2013. De la période de 2013- 2019, ces ressources propres ont connue à nouveau une croissance pendant cette période. De même le taux de scolarisation évolue sur les 17 ans. Il ressort que les ressources propres et le taux de scolarisation évoluent sur la période considérée. Ceci montre une relation d'implication ces deux variables. De plus nous constatons que la période de progression la plus significative des transferts se coïncide avec celles du taux de scolarisation. Par conséquent nous pouvons dire que les ressources propres ont une influence positive sur le taux de scolarisation dans la Commune de Ouidah.

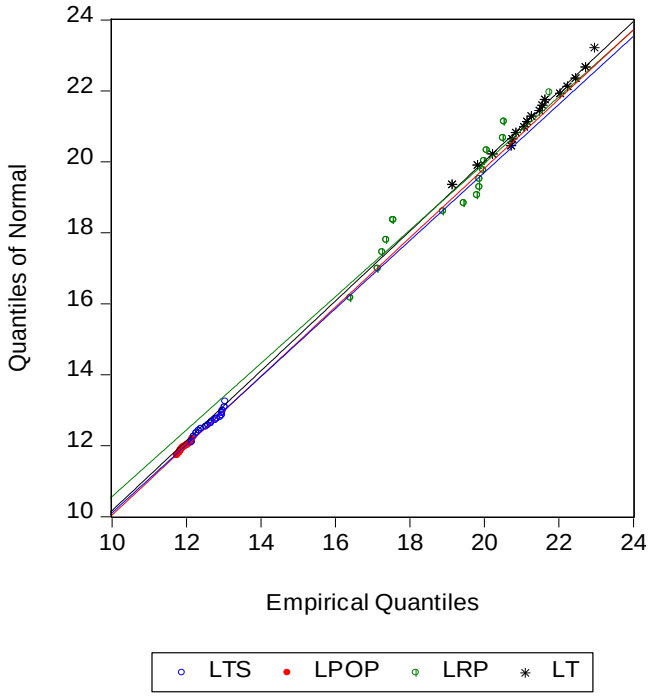
Graphique 4 : Evolution croisée entre le taux de scolarité et la population de 2003 à 2019.



Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Commentaire : Le graphe montre que le taux de scolarisation et la population évoluent dans le même sens sur les 17 ans. Nous poupons dire la population influence le taux de scolarisation.

Graphique 5 : le nuage des points des variables.



Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Commentaire : Le graphe de nuage des points suggère un ajustement linéaire entre le TS, T, RP et POP avec des pentes plus ou moins fortes. Il y a une corrélation entre ces variables. Certes, on espère avoir des coefficients associés significativement différent de 0.

Les résultats de la matrice de corrélation partielle entre les différentes variables se présentent comme suit :

Tableau 12 : Matrice de corrélation partielle entre les variables.

	TS	POP	T	RP
TS	1.000000	0.963155	0.663149	0.815816
POP	0.963155	1.000000	0.603568	0.733695
T	0.663149	0.603568	1.000000	0.659525
RP	0.815816	0.733695	0.659525	1.000000

Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

On note en effet, une forte corrélation entre les différentes variables avec des coefficients de corrélation allant de 0,65 jusqu'à 0.96, ce qui montre que les variables choisies pour spécifier le modèle évoluent dans le même sens. Le coefficient de corrélation 0,963155 est proche de 1 alors ceci permet de dire qu'il y a une forte corrélation entre l'investissement local et le taux de scolarisation.

1.1. Analyse des résultats sur l'objectif spécifique 1 :

L'objectif spécifique 1 est analyser la relation entre l'investissement local et l'éducation dans la Commune de Ouidah**.**

Pour étudier la relation entre l'investissement local et l'éducation, nous avons utilisé la matrice de corrélation partielle entre les différentes variables. Avant tout, il ressort des graphes que les T, RP et POP ont évolué dans le même sens sur 17 ans (Graphe 1, 2 et 3) avec des pentes plus ou moins fortes (Graphe 4). Par ailleurs, les résultats de la matrice de corrélation partielle entre les différentes variables montrent qu'il existe une très forte relation entre l'investissement local et l'éducation dans la Commune de Ouidah.

Paragraphe 2: Présentation et analyse des résultats d'estimation de l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la Commune de Ouidah.

2.1. Présentation des résultats d'estimation de l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la Commune de Ouidah. Avant de présenter les résultats de l'estimation, nous exposons les résultats sur des tests sur les variables.

2.2.1. Étude de stationnarité et de cointégration

Une étude économétrique consiste non seulement à estimer des paramètres d'un modèle, mais aussi à tester des hypothèses afin de valider le modèle économique théorique. Les paramètres émis sont des variables aléatoires, ce ne sont pas des valeurs certaines, ils ne sont pas exactement identiques à la vraie valeur des paramètres. Il s'agit ici des tests statistiques habituels effectués sur des études économétriques. Ces tests vont nous permettre en réalité de ressortir la robustesse du modèle de l'étude et les conséquences liées à la violation ou non des hypothèses de bases relatives à ces tests.

Tableau 13 : Résultats des tests de stationnarités des variables.

Variables	**Valeurs critiques (5% à**	**Statistiques ADF Calculées**	**Probabilité associées**	**Stationnarités**
TS	-1.964418	**6.765624**	1.0000	**OUI**
T	**-1.966270**	1.417438	0.9533	**OUI**
RP	**-1.966270**	**4.119623**	**0.9998**	**OUI**
POP	**-3.065585**	-0.057286	0.9389	**OUI**

Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.,

D'après l'analyse de tableau ci- dessus, toutes les variables sont stationnaires en niveau donc le test de Co intégrale n'est plus nécessaire dans la suite.

2.2.2. Résultats de l'estimation du modèle des moindres carrés ordinaires (MCO).

Avant les résultats d'estimation, nous exposons ceux portés sur les tests stochastiques (sur les erreurs). Une étude économétrique consiste non seulement à estimer des paramètres d'un modèle, mais aussi, à tester des hypothèses afin de valider le modèle économique théorique. Les paramètres estimés sont des variables aléatoires, ce ne sont pas des valeurs certaines, ils ne sont pas exactement identiques à la vraie valeur des paramètres. Il s'agit ici des tests statistiques habituels effectués sur des études économétriques. Ces tests vont nous permettre en réalité de ressortir la robustesse du modèle de l'étude et les conséquences liées à la violation ou non des hypothèses de bases relatives à ces tests.

Tableau14 : Résultats des tests de résiduels.

Tests	Normalité de Jacque-Bera	Hétéroscédasticité de White	Autocorrélation d'ordre de Breusch-Godfrey
Statistiques	1.236381	1.150241	2.786837
Probabilité associée	0.538919	0.4239	0.1049
Décision : Les résidus	Suivent une loi normale	Sont homoscédastiques	Sont non autocorrélorés

Source : : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Commentaire : Le tableau ci- dessus permet de dire que les variables suivent une loi normale, ils sont homoscédastiques et sont non autocorrélés car toutes les probabilités associées aux coefficients des tests sont supérieure à 5%. Ainsi, les hypothèdes des MCO sont vérifiérs.

Estimations du modèle

Estimation du modèle par MCO.

Les résultats d'estimation du modèle de court terme sont consignés dans le tableau 10.

Tableau 15 : Présentation des résultats d'estimation du modèle de court terme.

Variables	Coefficient	Prob
LT	0.017093	0.4883
LRP	0.041593	0.0445
LPOP	1.898506	0.0000
LC	-11.18736	0.0003
F-statistic=92.44987		Prob(F-statistic)= 0.000000
Au seul de significativité à 5% R^2=0.955226, observation=17		

Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Il ressort de l'estimation de l'équation suivante :

$Ln(TS)= -11.18736+ 0.017093Ln(T)+ 0.041593Ln(RP)+ 1.898506Ln(POP)+\varepsilon_t$

- **Test de significativité global**

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au seuil de 5% la probabilité de Fisher (0.000000) est inférieure à 5%. Donc on accepte l'hypothèse H_1 c'est-à- dire le modèle est globalement bon et H_o est rejeté. Il est à noter que les variables explicatives du modèle expliquent en générale le phénomène représenté par la variable expliquée. En claire, les ressources propres, les transferts et la population influencent en général l'éducation dans la Commune de Ouidah.

- **Test de stationnarité des variables.**

De l'analyse du tableau, il est remarqué que parmi les trois (03) les variables explicatives, deux (02) sont significatives. Les ressources propres et la population sont significativement positives. Par contre les transferts ne sont pas significatifs mais influencent positive ment le modèle. Ceci implique que toute chose égale par ailleurs l'augmentation des ressources et de la population influencent positivement l'éducation. Ainsi, l'augmentation des ressources propres de 1% entrainera une augmentation de 0.04 du taux de scolarisation. L'augmentation de la population de 1% entraine une augmentation de 1,89 du taux de scolarisation et l'augmentation des transferts de 1% entrainera une augmentation de 0.01 de scolarisation.

- **Test de normalité des erreurs**

Tableau 16 : Test de Jarque-Bera

Valeure de Jarque-Bera	**Probabilité**
1.236281	**0.538919**

Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Après analyse de ce test, il est constaté que la valeure de Jarque-Bera est inférieuere à 5.99, ce qui permet donc d'affirmer que les erreurs sont normalement distribuées. La probabilité associée à ce test en donne la confirmation car elle est supérieure à 5%.

- **Test d'homoscédasticité des erreurs**

Tableau 17 : Test de white

Observation* R^2	**Probabilité**
R^2=9.093909	0.3344

Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

La valeur de la probabilité associée à ce test est supérieure à 5% et montre ainsi que les erreurs sont homoscédastiques.

- **Test d'autocorrélation des erreurs**

Tableau 18 : Test de Breusch-Godfrey

Observation*R^2	**Probabilité**
5.717046	0.0574

Source : Les auteurs à partir résultats sous Eviews9.

Ce test permet de vérifier si les erreurs considérées dans ce modèle sont corrélés ou non corrélés. Après analyse de ce tableau, il ressort que la valeur de la probabilité associée à ce test est supérieure à 5%. Alors il convient que les erreurs ne sont pas auto corrélées.

- **Test de stabilité du modèle**

Test de Cusum

La courbe de Cusum ne touche pas les deux corridors (voir annexe), on peut donc conclure que le modèle est structurellement stable.

Test de Cusum carré

Le graphe de Cusum carré ne touche pas les deux corridors (voir annexe), on retient donc que le modèle est ponctuellement stable.

Section 2 : Validation des hypothèses et recommandation

Paragraphe 1 : validation des différentes hypothèses

1.1. Validation de la première hypothèse

L'analyse descriptive des graphes 1,2,3 et 4 , montre qu'il existe une relation d'implication entre le taux de scolarisation et les variables explicatives (transferts, ressources propres et population). De plus nous constatons que la période de progression la plus significative du taux de scolarisation coïncide avec celles des transferts, des ressources propres et de la population. Par ailleurs, le test de corrélation montre qu'il existe entre le taux de scolarisation et les trois variables explicatives (transferts, ressources propres et le population). Nous pouvons donc valider la première hypothèse qui stipule que : « il existe une corrélation positive entre l'investissement locale et l'éduction ».

1.2. Validation de la deuxième hypothèse

L'analyse des estimations et les tests économétriques montrent montre que les variables explicatives (T, RP et POP) sont corrélées positivement et significativement. L'augmentation des ressources propres de 1% entrainera une augmentation de 0.04% du taux de scolarisation. L'augmentation de la population de 1% entraine une augmentation de 1,89% du taux de scolarisation et l'augmentation des transferts de 1% entrainera une augmentation de 0.01% de scolarisation. Ce qui nous permet de conclure que l'hypothèse 2 est bien vérifiée qui stipule que « l'investissement local influence positivement l'éducation dans la Commune de Ouidah ».

Paragraphe 2 : Suggestions

1. A l'endroits de élus locaux de la ville de Ouidah :

- Améliorer la politique de mobilisation des ressources propres afin de faire face aux différents programmes d'investissement en éducation.
- Réduire les dépenses de fonctionnement : de façon concrète, il faut minimiser les coûts d'achats ce qui permettra d'augmenter les dépenses d'investissements.
- Aider les plus démunis ayant le désir d'aller à l'école, à travers les kits scolaires, leurs scolarités, etc.
- Renforcer chaque année la capacité des élèves du cours moyen deuxième année (CM_2), à travers les TD gratuits pour un meilleurs taux de réussite, et récompenser les meilleurs élèves pour inciter tout le monde à travailler.
- Mener une politique des infrastructures scolaires et d'équipements.

2. A l'endroits des autorités centrales

L'autonomie financière et la personnalité juridique reconnues aux communes ne veulent pas dire que l'Etat centrale n'a plus de raisonnabilité envers elles. Aux contraires, il a un rôle déterminant, puisqu'il a en charge l'allocation de toutes les ressources du pays pour le compte des citoyens. En un mot, il a conservé certaines compétences et partages d'autres avec les communes. De ce fait, l'Etat central peut :

- Assurer le transfert à temps du FADeC affecté MEMP aux Communes pour permette à ces derniers d'inscrire au préalable les différents programmes d'investissement en éducation.

L'Etat, dans l'intérêt de toute la nation en général et des communes en particuliers, doivent se pencher sur la question du transfert des compétences aux communes telles que la loi l'a prescrit. De ce fait, les communes manquent de ressources adéquates pour assurer leur autonomie, surtout financière, constituant ainsi l'un des problèmes majeurs pour l'investissement en infrastructures d'éducation à la base.

CONCLUSION

Conclusion

De tout ce qui précède, l'importance de l'investissement dans l'éducation, nous amené à réaliser cette étude. Elle a visé dans un premier temps la relation entre l'investissement local et le taux de scolarisation dans la commune de Ouidah et dans un dans un second temps à estimer l'effet de l'investissement local sur l'éducation. Afin d'atteindre ces objectifs, nous nous sommes basés sur une revue empirique qui a abordé aussi bien les aspects empiriques et théoriques et qui montre le rôle de l'investissement dans l'éducation scolaire. En effet pour analyser la relation entre l'investissement local et l'éducation, nous avons effectué une analyse statistique à travers le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson. A cette fin les données issues de la base des données de la Commission Nationale de Finance Local (CONAFIL), de l'INSTAD et des Comptes Administratifs de la Commune sont utilisées. Les résultats montrent que l'investissement local est positivement corrélé à l'éducation de la commune. De plus afin d'estimer l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la commune, nous avons utilisés un modèle de régression linéaire qui estimé par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO).

Référence Bibliographiques

Adame Smith (1937) : La richesse des nations, l'importance de l'accès à l'éducation pour les *plus pauvres.*

Baba-moussa a. R. (2010) : L'école assure-t-elle son rôle de transmission culturelle en Afrique ? Le cas du Bénin, in Pilon M., Martin J.-Y., Carry A. (dir.) *Le droit à l'éducation, quelle universalité ?* Paris, Éditions des Archives Contemporaines, p. 127-145.

Becker (1964).Human Capital :A theorioritical and empirical analysie, with special reference edication Chicago ; university of Chicago (1er édi, 1964),p.390.

Bénin : la nécessité d'un bon manuel, in *imo-irikisi* vol. 4, n° 1, 1er semestre 2012, flash-napporn c., tonato p. (2012) : Apprentissage de la lecture au cours d'initiation (CI) au UAC

Cherif (2019) : tant vaux l'école tant vaux la nation, p. 52

Glasman d. (2006) : En marge de l'école : para-scolaire, cours particuliers et accompagnement scolaire, in *Traité des sciences et des pratiques de l'éducation,* Paris, Dunod, p. 433-442.

Gurgand (2005): Economie de l'éducation, p.128.

James et al (2017): Plan d'investissement fragmenté en Roumanie

John (1945): Education à travers l'investissement.

Hoop et al '2012): Le défi de l'accès et la qualité de l'éducation dans les pays en vois de développement.

Kazianga, h., linden, l., orfield, c., protik, a., & sloan, m. (2016). Impacts de Sept Ans du Programme BRIGHT Burkina Faso.

Kaboré, I., Lairez, T., & Pilon, M. (2002). Genre et scolarisation au Burkina Faso :enseignements d'une approche statistique. *GENRE,* 221, 246.

Koudjou m. (2012) : *Séances de répétition à domicile et rendement scolaire des élèves du secondaire à Abomey-Calavi*, mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, Université d'Abomey-Calavi.

Kondylis, F., & Manacorda, M. (2012). School proximity and child Labor evidence from ruralTanzania. *Journal of Human Resources*, 47(1), 32-63.

Léo Paulhan (2018) : Le mouvement Zapatiste et la recherche éducatif et enjeux. Octobre, 2018.

Rakoto-Tiana, N. (2011). L'école primaire pour tous ? Politiques éducatives, demande d'éducation et travail des enfants à Madagascar . *Doctoral dissertation*, Paris 13.

Unesco. (2014). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT : Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous.* Unesco editions.

Nganawara, D. (2016). Famille et scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun : Une analyse à partir du recensement de 2005 . *Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, université Laval.*

Napporn c., tonato p. (2012) : Apprentissage de la lecture au cours d'initiation (CI) au UAC.

Napporn c. (2012) : « Toutes les filles à l'école » ! Bilan de l'expérience béninoise, in *Annales de l'Université de Lomé*, tome XXXII-2, p. 221-230.

Meps - Ministère des enseignements primaire et secondaire (2006) : *Évaluation de la reforme du système éducatif et de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'étude*.

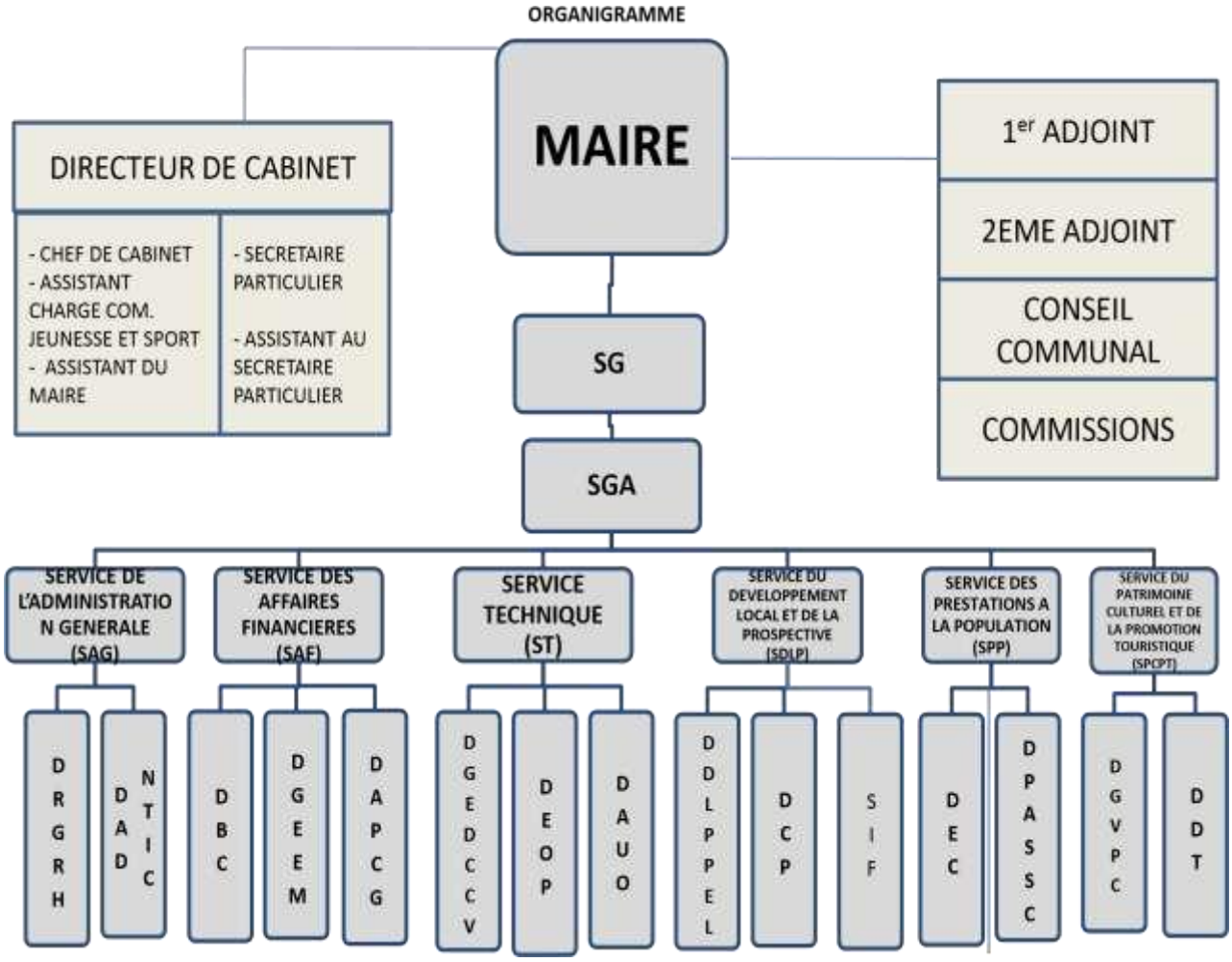
Ouattara (2003. L'allocation du Président alassane ouatara. Dans h. Orville, comment l'unesco contribue t-elle à l'éducation d'une culture de paix et le déceloppement durable ?

Patrinos 2016) : Le rôle crucial de l'éducation dans le dévelappement économique, 10 juin 2016.

Wokadala, Ogawa et al (2019) : Impact des subventions pour l'installation scolaires sur l'accès et apprentissages dans le secteur de l'éducation primaire en Ouganda.

ANNEXE

.N°1 : ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DE COMMUNALE DE OUIDAH.



.Stationarités des variables

Null Hypothesis: LTS has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

		t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		6.765624	1.0000
Test critical values:	1% level	-2.717511	
	5% level	-1.964418	
	10% level	-1.605603	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.
Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 16

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LTS)

Method: Least Squares
Date: 11/25/21 Time: 11:05
Sample (adjusted): 2004 2019
Included observations: 16 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTS(-1)	0.004381	0.000648	6.765624	0.0000

R-squared	-0.041135	Mean dependent var	0.055760
Adjusted R-squared	-0.041135	S.D. dependent var	0.032102
S.E. of regression	0.032755	Akaike info criterion	-3.939046
Sum squared resid	0.016094	Schwarz criterion	-3.890759
Log likelihood	32.51237	Hannan-Quinn criter.	-3.936573
Durbin-Watson stat	1.599072		

Null Hypothesis: LT has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

		t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		1.417438	0.9533
Test critical values:	1% level	-2.728252	
	5% level	-1.966270	
	10% level	-1.605026	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.
Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 15

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LT)
Method: Least Squares
Date: 11/25/21 Time: 11:02
Sample (adjusted): 2005 2019
Included observations: 15 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LT(-1)	0.014430	0.010180	1.417438	0.1799
D(LT(-1))	-0.714367	0.194662	-3.669789	0.0028

R-squared	0.504788	Mean dependent var	0.175551
Adjusted R-squared	0.466695	S.D. dependent var	1.129633
S.E. of regression	0.824946	Akaike info criterion	2.576567
Sum squared resid	8.846959	Schwarz criterion	2.670974
Log likelihood	-17.32425	Hannan-Quinn criter.	2.575562
Durbin-Watson stat	1.896774		

pop

Null Hypothesis: LPOP has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

		t-Statistic	Prob.*

Augmented Dickey-Fuller test statistic		-0.057286	0.9389
Test critical values:	1% level	-3.920350	
	5% level	-3.065585	
	10% level	-2.673459	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.
Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 16

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LPOP)
Method: Least Squares
Date: 11/26/21 Time: 13:40
Sample (adjusted): 2004 2019
Included observations: 16 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPOP(-1)	-0.001742	0.030407	-0.057286	0.9551
C	0.046870	0.363131	0.129072	0.8991

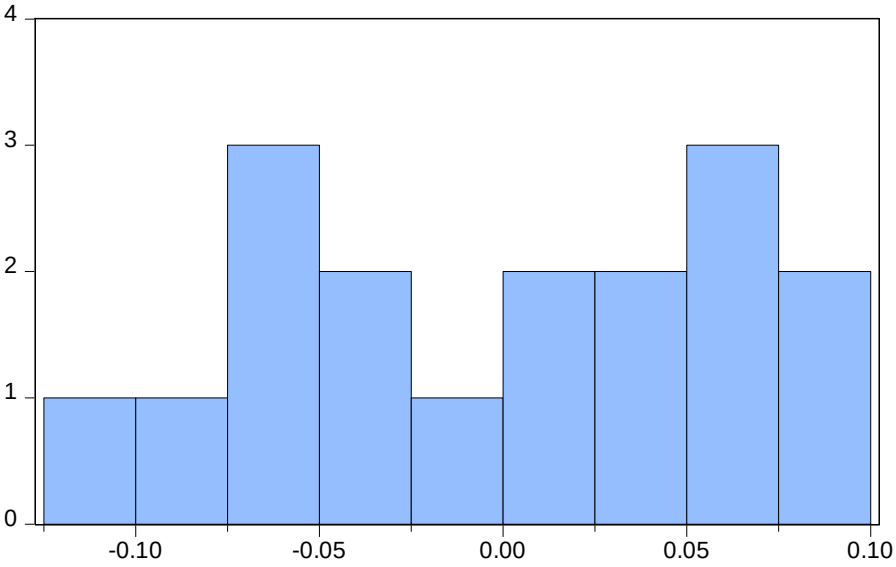
R-squared	0.000234	Mean dependent var	0.026069
Adjusted R-squared	-0.071177	S.D. dependent var	0.013127
S.E. of regression	0.013586	Akaike info criterion	-5.643037
Sum squared resid	0.002584	Schwarz criterion	-5.546463
Log likelihood	47.14429	Hannan-Quinn criter.	-5.638091
F-statistic	0.003282	Durbin-Watson stat	1.154806
Prob(F-statistic)	0.955127		

.test de correlation des variables

	LTS	LPOP	LT	LRP
LTS	1	0.963154969927461	0.663149216132742	0.815816281878052
LPOP	0.963154969927461	1	0.603567913364938	0.733694658146532
LT	0.663149216132742	0.603567913364938	1	0.659524851449572
LRP	0.815816281878052	0.733694658146532	0.659524851449572	1

- .Résultats d'estimatin du MCO

Test de Jarque-Bara



Series: Residuals	
Sample 2003 2019	
Observations 17	
Mean	1.68e-15
Median	0.010123
Maximum	0.095687
Minimum	-0.103485
Std. Dev.	0.064391
Skewness	-0.134942
Kurtosis	1.706693
Jarque-Bera	1.236381
Probability	0.538919

Test d'homoscédasticités des errurs(test de with)

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	1.150241	Prob. F(8,8)	0.4239
Obs*R-squared	9.093909	Prob. Chi-Square(8)	0.3344
Scaled explained SS	1.879059	Prob. Chi-Square(8)	0.9845

Test Equation:
Dependent Variable: RESID^2
Method: Least Squares
Date: 11/25/21 Time: 11:33
Sample: 2003 2019
Included observations: 17
Collinear test regressors dropped from specification

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.150880	2.881694	-0.052358	0.9595
LOG(T)^2	0.001541	0.002405	0.640631	0.5397
LOG(T)*LOG(RP)	0.002198	0.002976	0.738452	0.4813
LOG(T)*LOG(POP)	0.012427	0.054797	0.226786	0.8263
LOG(T)	-0.253721	0.676396	-0.375108	0.7173
LOG(RP)^2	-0.002314	0.003824	-0.605192	0.5618
LOG(RP)*LOG(POP)	-0.021197	0.084425	-0.251073	0.8081
LOG(RP)	0.292467	0.920159	0.317844	0.7587
LOG(POP)^2	0.006319	0.029792	0.212096	0.8373

R-squared	0.534936	Mean dependent var	0.003902
Adjusted R-squared	0.069872	S.D. dependent var	0.003381
S.E. of regression	0.003261	Akaike info criterion	-8.308424
Sum squared resid	8.51E-05	Schwarz criterion	-7.867311
Log likelihood	79.62161	Hannan-Quinn criter.	-8.264577
F-statistic	1.150241	Durbin-Watson stat	2.011101
Prob(F-statistic)	0.423950		

test d'autocorrélation des erreus (test de Breusch-Godfrey)

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	2.786837	Prob. F(2,11)	0.1049
Obs*R-squared	5.717046	Prob. Chi-Square(2)	0.0574

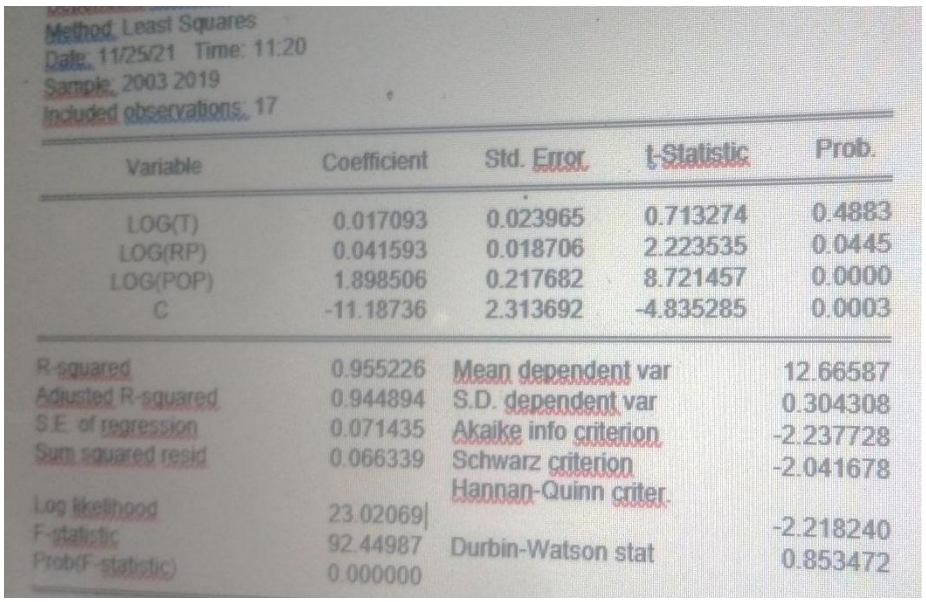
Test Equation:
Dependent Variable: RESID
Method: Least Squares
Date: 11/25/21 Time: 11:29
Sample: 2003 2019
Included observations: 17
Presample missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(T)	0.010400	0.022788	0.456405	0.6570
LOG(RP)	-0.011957	0.018462	-0.647680	0.5305
LOG(POP)	-0.027626	0.196592	-0.140523	0.8908
C	0.332505	2.093942	0.158794	0.8767
RESID(-1)	0.676005	0.307990	2.194891	0.0505
RESID(-2)	0.024300	0.372408	0.065252	0.9491

R-squared	0.336297	Mean dependent var	1.68E-15
Adjusted R-squared	0.034614	S.D. dependent var	0.064391
S.E. of regression	0.063267	Akaike info criterion	-2.412354
Sum squared resid	0.044029	Schwarz criterion	-2.118279
Log likelihood	26.50501	Hannan-Quinn criter.	-2.383122
F-statistic	1.114735	Durbin-Watson stat	1.870141
Prob(F-statistic)	0.406883		

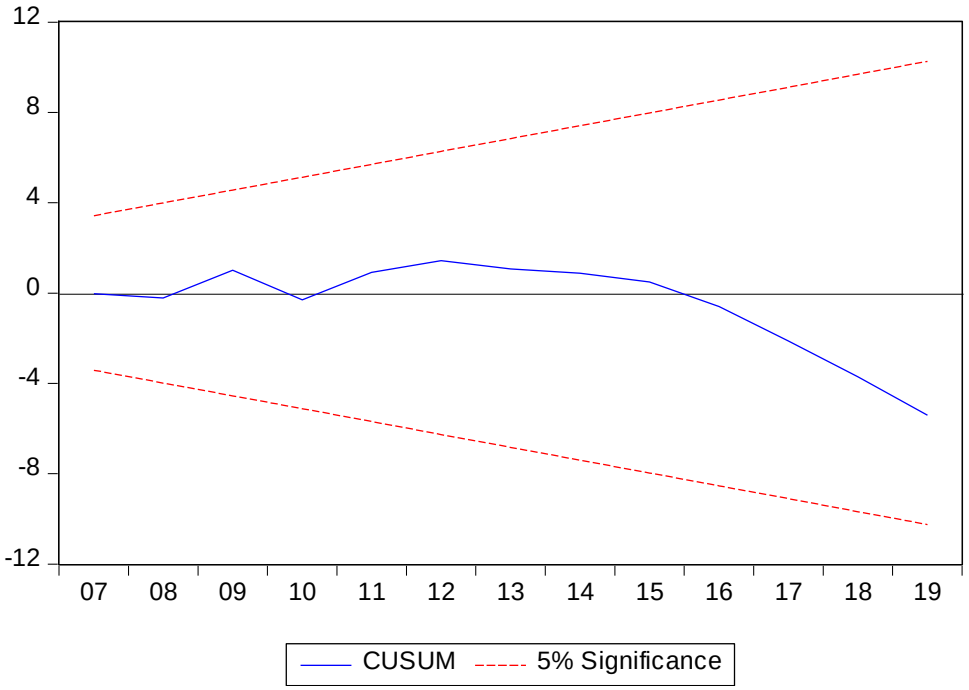
Test de stabilité du modèle

.Test de Cusum

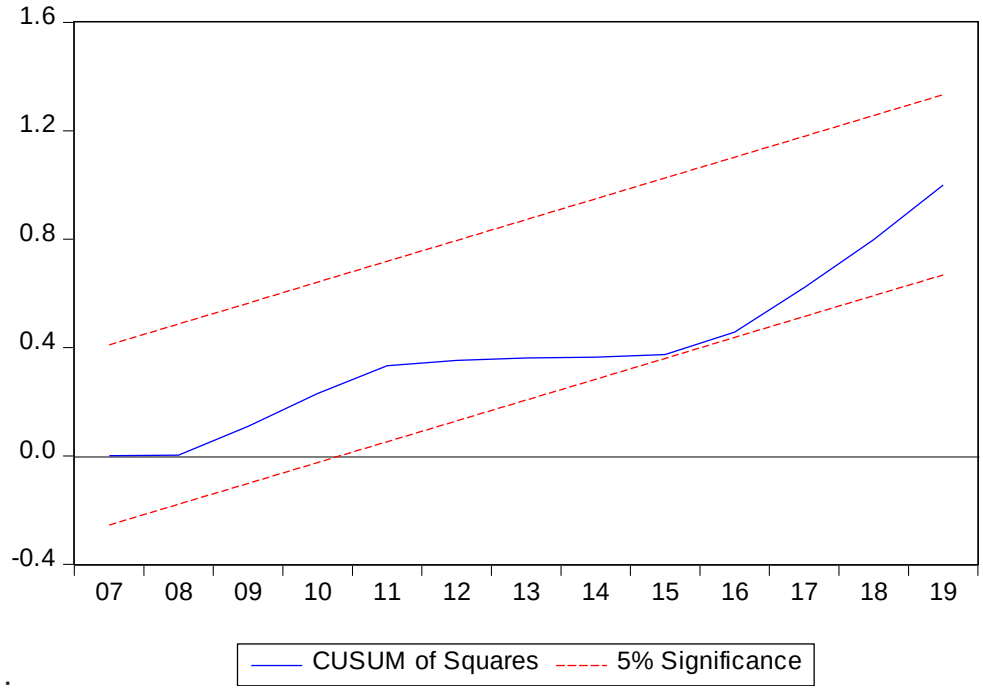

Method: Least Squares
Date: 11/25/21 Time: 11:20
Sample: 2003 2019
Included observations: 17

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(T)	0.017093	0.023965	0.713274	0.4883
LOG(RP)	0.041593	0.018706	2.223535	0.0445
LOG(POP)	1.898506	0.217682	8.721457	0.0000
C	-11.18736	2.313692	-4.835285	0.0003

R-squared	0.955226	Mean dependent var	12.66587
Adjusted R-squared	0.944894	S.D. dependent var	0.304308
S.E. of regression	0.071435	Akaike info criterion	-2.237728
Sum squared resid	0.066339	Schwarz criterion	-2.041678
Log likelihood	23.02069	Hannan-Quinn criter.	-2.218240
F-statistic	92.44987	Durbin-Watson stat	0.853472
Prob(F-statistic)	0.000000		



. Test de Cusum Carré



.

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT i
DEDICACE 1 ii
DEDICACE 2 :iii
REMERCIEMENTS iv
Listes des sigles v
Listes des tableaux vi
Listes des Graphiques vi
Sommaire vii
RESUME/ ABSTRACT viii
INTRODUCTION 1
Chapitre 1 : Cadre institutionnel de l'étude 4
Section 1 : Présentation de la commune de Ouidah 5
Paragraphe 1 : Cadre institutionnel 5
1. Historique, localisation, vision, mission et objectif de la Commune de Ouidah 5
1.1. Historique 5
● 1.2 Localisation 7
1.3 Vision de la Mairie de Ouidah 8
1.4 Mission de la Mairie de Ouidah 8
1.5 Objectif de la Mairie de Ouidah 8
2. Activités économiques 8
3. Etat de la population 14
Paragraphe2 : Cadre administratif 15
1. Evolution administrative 15
2. Services techniques, administratifs et partenaires au développement 17
3. Organigrammes de la Mairie 18
3.1 Composition du service du Développement Local et de la Prospective 20
Section 2: Observation du stage et état des lieux sur l'éducation dans la Commune de Ouidah 22
Paragraphe 1: Observation du stage 22
Paragraphe 2:Etat des lieux sur l'éducation dans la Commune de Ouidah 23
Chapitre2 : cadre théorique et méthodologie de l'étude 26
Section1 : Cadre théorique de l'étude 27

Paragraphe1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude 27
1. Problématique 27
2. Objectifs et Hypothèses 29
2.1. Objectifs 29
2.2. Hypothèses 29
Paragraphe 2 : Revue de littérature 29
1. Clarification des concepts 30
1.1. La décentralisation 30
1.2. Collectivité locale 30
1.3. Investissement Public 31
1.4. Investissement local 31
1.5. Education 31
2. Revue théorique 32
Section 2 : Cadre méthodologique 37
Paragraphe 1 : Présentation du modèle et définition des variables 37
1.1. Analyser la relation entre l'investissement local et le taux de scolarisation dans la Commune de Ouidah 37
1.2. Estimer l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la Commune de Ouidah .. 38
Paragraphe 2 : Méthode d'estimation 40
2-1. Technique d'analyse des données 40
1. Etude de la stationnarité des variables 43
2. Etude de la Co integration 43
3. Les tests de stabilité 44
4. Limites des données 45
5. Source de données 45
2.2 Résultats attendus 46
Chapitre 3 : Analyse des résultats de l'étude 47
Section 1 : Présentation et analyses des résultats 48
1.1. Analyse des résultats sur l'objectif spécifique 1 : 52
Paragraphe 2: Présentation et analyse des résultats d'estimation de l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la Commune de Ouidah. 53
2.1. Présentation des résultats d'estimation de l'effet de l'investissement local sur l'éducation dans la Commune de Ouidah. Avant de présenter les résultats de l'estimation, nous exposons les résultats sur des tests sur les variables. 53

2.2.1. Étude de stationnarité et de cointégration 53
2.2.2. Résultats de l'estimation du modèle des moindres carrés ordinaires (MCO). 54
Section 2 : Validation des hypothèses et recommandation 57
Paragraphe 1 : validation des différentes hypothèses 57
1.1. Validation de la première hypothèse 57
1.2. Validation de la deuxième hypothèse 57
Paragraphe 2 : Suggestions 58
1. A l'endroits de élus locaux de la ville de Ouidah : 58
2. A l'endroits des autorités centrales 58
Conclusion 59
Référence Bibliographiques 61
ANNEXE 63
Tables des matières 69